

Un meeting à l'initiative du FLN et une conférence de l'opposition aujourd'hui à Alger

37 partis politiques et 300 associations prendront part à un «grand meeting» à la Coupole du 5-juillet autour d'une «grande force politique», appelée à

«soutenir le programme du président de la République mais aussi à sensibiliser sur la menace terroriste et faire des propositions face à la crise

économique», selon le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani. L'initiative est portée notamment par le FLN, le parti *Taj de Amar Ghoul* et

l'Alliance nationale républicaine (ANR) outre des associations et de syndicats dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 30 mars 2016 - 21 jounada al-thani 1437 - N° 1264 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-QATAR

5^e ÉDITION
DE L'EXPOSITION ET
CONGRÈS INTERNATIONAL
DE DÉFENSE NAVALE
Gaïd Salah
à Doha

RÉUNION DES PRODUCEURS OPEP-NON OPEP
EN AVRIL À DOHA
L'Algérie reçoit
l'invitation officielle

P. 24

ALGERIE-EGYPTE

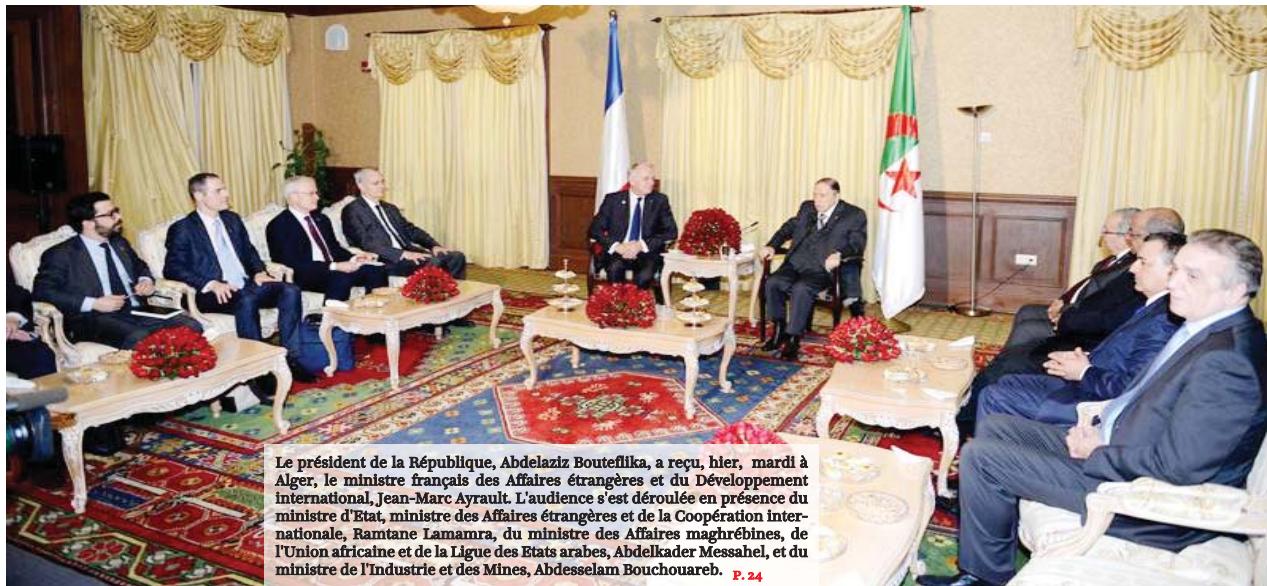
M. BEDOUI
EN VISITE OFFICIELLE
EN ÉGYPTE
Impulsion
à la coopération bilatérale

P. 24

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
AU PALAIS DES NATIONS
Atelier à Alger sur «le rôle
de la justice pénale dans la
lutte contre le terrorisme
dans la région du Sahel»

P. 5

Le Président Bouteflika reçoit le ministre français des AE



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier, mardi à Alger, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. P. 24

CONTRACTUEL DE L'ÉDUCATION
Mme Benghebrit
annonce des
négociations avec
la direction de la
Fonction publique

M. GHOU L'A ANNONCÉ :
1.400 projets
touristiques en
cours de réalisation
à travers le territoire
national

P. 6

M. TALAI CONFIRME
À PARTIR DE TIPASA :
Lancement des
travaux du port
de Cherchell
fin 2016

P. 7

MÉDICAMENTS :
Hausse de la facture
d'importation en
janvier-février
malgré une baisse
du volume

P. 7

SANTÉ

Les films
d'horreur
perturbent
la circulation
sanguine

P.p 12-13

AIR ALGÉRIE
Tous les vols
à destination de
Bruxelles déviés
sur l'aéroport de
Lille jusqu'à
nouvel ordre

P. 24

F TBALL
CAN-2017
(4^e JOURNÉE / GR. J)
ETHIOPIE 3-3 ALGÉRIE
Les Verts n'ont
rien lâché

P. 22

SOCIÉTÉ

HIER À 14H25
Secousse
tellurique de
magnitude 3,7
dans la wilaya
de Médéa

P. 2

PROTECTION CIVILE

17 wilayas présentes à un Challenge régional de sports adaptés à El-Oued

Quelque 600 agents de la protection civile, représentant 17 wilayas de l'Est du pays, ont participé hier à El-Oued, au challenge régional de sports adaptés, qualificatif au Challenge national. Les participants, des deux sexes et de différents grades, sont en compétition deux jours durant (29-30 mars), dans une dizaine de disciplines sportives adaptées et en rapport direct avec les missions de la protection

civile, dont la course avec sacs à dos, le parcours du pompier, le secourisme, la conduite en terrains difficiles, la natation, et la course sur dunes de sables. La cérémonie de coup d'envoi du Challenge a été marquée par des exhibitions exécutées par des unités d'interventions simulant des interventions de secourisme lors d'accidents domestiques ou de catastrophes naturelles.

SAMEDI 2 AVRIL À OUARGLA
Conférence régionale des cadres de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 2 avril au Palais de la culture de Ouargla, la conférence régionale des cadres du parti.

DEMAIN AU CERCLE DU PROGRÈS
Conférence de l'association des Oulémas musulmans algériens

L'Association des Oulémas musulmans algériens, organise demain jeudi 31 mars à 10h au Cercle du progrès (Nadi Taraki), sis 9 Place des Martyrs Alger, une conférence consacrée à la situation actuelle en Algérie.

SAMEDI 9 AVRIL À BLIDA
Course contre le cancer

Dans le cadre de la semaine de solidarité et de mobilisation contre le cancer, l'Association El Badr, organise samedi 9 avril 2016, une course contre le cancer. Cette se déroulera sur un parcours entre Bab Essebt et Blida.

CRAAG
Secousse tellurique de magnitude 3,7 enregistrée hier à Médéa

Une secousse tellurique de magnitude de 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 14h25 dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au sud-ouest de Ben Chicao, précise la même source.

**ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ MÉDICALE ET HUMANITAIRE**
Action médicale humanitaire au profit de la population de Touggourt

L'Association de solidarité médicale et humanitaire (ASMH), organise depuis hier dans la commune de Touggourt (wilaya de Ouargla), des actions médicales au profit de la population de la région. Cette action qui durera quatre jours est menée par une équipe pluridisciplinaire composée de cardiologue, généraliste, dentiste, etc.

JUSQU'À DEMAIN
Campagne annuelle de don du sang de la DGSN

En collaboration avec la Fédération algérienne des donneurs de sang (Fads) et l'Agence nationale du sang (ANS) la Direction générale de la Sécurité nationale, organise jusqu'à demain, la campagne annuelle de don du sang.

Météo

	Max	Min
Alger	29°	15°
Oran	28°	11°
Annaba	29°	15°
Béjaïa	30°	21°
Tamanrasset	28°	11°

LE 21 AVRIL À JIJEL
Fête de la fraise

La 12e édition de la traditionnelle fête de la fraise de Jijel, prévue le 21 avril prochain, regroupera une cinquantaine d'agriculteurs avec une première participation des wilayas d'Aïn Temouchent, Tipasa, Khencela et Tlemcen. La présence des agriculteurs de la région Ouest et Centre du pays constitue "un cadre idéal" pour l'échange d'expériences et d'informations avec les producteurs locaux de la fraise. Les hôtes de la wilaya de Jijel s'initieront à la fruiticulture dans la région Est du pays à travers un programme de visites des exploitations spécialisées dans la production de ce fruit rouge tant prisé. Le programme de la fête de la fraise sera marqué par l'organisation des concours des meilleurs exposants (stand), pâtissiers utilisant la fraise dans leurs recettes et producteurs de ce fruit. Pour cette manifestation, il est également prévu un espace de vente directe au consommateur à des prix abordables.

Horaires des prières

Mercredi 20 jounada al-thania 1437

Fajr	05:00
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:14
Isha	20:35

**CE MATIN À LA COPOLE**
Rencontre nationale du FLN

Dans le cadre de l'Initiative politique nationale pour le progrès dans la cohésion et la stabilité, le parti du Front de libération nationale (FLN) organise une rencontre nationale ce matin à 9h à la Copole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

LE 9 AVRIL À BISKRA
Journée d'information du FCE

Le Bureau du Forum des chefs d'entreprises (FCE) à Biskra, organise samedi 9 avril à l'université de Biskra, une journée d'information qui regroupera des économistes ainsi que des chefs d'entreprises.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN
Freeklane en concert

Le groupe Freeklane se produira sur la scène de la salle Ibn Khaldoun, demain 31 mars à partir de 20h30. L'événement est organisé par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.

LE 21 AVRIL AU MARCHÉ DE GROS DES EUCALYPTUS
Conférence sur «Les produits de saison : prix et exportation»

Le président de l'association des mandataires du marché de gros de fruits et légumes, M. Medjbar, animera une conférence de presse ce matin à 10h au marché de gros des Eucalyptus (Alger), sur «Les produits de saison : prix et exportation».

**PALAIS DE LA CULTURE**
Conférence sur «Le hammam en terre d'islam»

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera cet après-midi à 14h, une conférence animée par Mme Maamria Zoubeida sur le thème «Le hammam en terre d'islam».

AUJOURD'HUI A ALGER

Un meeting à l'initiative du FLN et une conférence de l'opposition

Des partis et associations, rassemblés dans l'Initiative politique nationale pour le progrès dans la cohésion et la stabilité, et l'opposition regroupée au sein de l'instance de concertation et du suivi (ISCO) organiseront aujourd'hui, chacun de son côté, un rassemblement politique.

37 partis politiques et quelque 300 associations prendront part à un «grand meeting» à la Coupole du 5-Juillet autour d'une «grande force politique», appelée à «soutenir le programme du président de la République mais aussi à sensibiliser sur la menace terroriste et faire des propositions face à la crise économique», selon le secrétaire général du FLN, Amar Saâdani.

L'initiative est portée notamment par le FLN, le parti Taj d'Amar Ghoul et l'Alliance nationale républicaine (ANR) outre des associations et de syndicats dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Le Rassemblement national démocratique (RND), parti membre du gouvernement déclaré ne pas prendre part à ce meeting.

La divergence entre le FLN, principal initiateur de ce meeting et le RND est apparue suite au refus de Saâdani à la proposition du secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia. Ce dernier ayant appelé à relancer l'alliance présidentielle sous une autre forme, intégrant les partis Taj et le MPA de Amara Benyoum. Le RND, pour sa part, a refusé d'adhérer à l'initiative du FLN de créer une «force politique pour le progrès dans la cohésion et la stabilité».

Le RND et le MPA absents

Fort de sa majorité, le FLN estimant que le rôle de «locomotive» lui revenait de droit et n'avait pas à se «mettre sous la coupe du RND», soulignait Amar Saâdani. Il considère aussi que l'alliance fait appel à une «coalition limitée alors que le FLN milite pour un large soutien au président de la République».

Le RND répondait dans les mêmes formes à l'initiative du FLN et dit ne pas



voir de nécessité à se fondre dans le moule de la formation de Saâdani.

Le MPA de Amara Benyoum, ne semble pas disposé à participer au rassemblement de ce jour. Les déclarations de son secrétaire général à voter en faveur de candidats FFS, lors des dernières élections du Conseil de la nation, dans les circonscriptions où le parti n'était pas représenté, ont été mal accueillies par le FLN, souligne-t-on.

A la veille du meeting, les positions des uns et des autres en sont restées à ce stade et rien n'indique qu'elles évolueront dans le sens d'une participa-

tion. Le FLN ne semble pas inquiet de l'absence de ces deux partis et promet une «mobilisation de 10.000 personnes».

Défections et divergences au sein de l'ISCO

L'opposition, de son côté, dit ne pas s'inscrire dans une logique du nombre, mais joue sur la «qualité» des participants et poursuit son objectif d'aller vers «une transition démocratique». Des partis et de personnalités dont d'anciens responsables, ayant pris part

à la première conférence, ont cependant fait état de leur refus de participer à cette deuxième rencontre.

Le Front des forces socialistes (FFS), «courtisé» par les membres de l'ISCO pour son poids moral et politique, ne s'est pas encore prononcé. Selon ses responsables, le parti reste sur son initiative de «reconstruction du consensus national». Le FFS diverge, sur le fond, avec les signataires de la plateforme de Mazrafran à propos de la «nature de la crise» et «des mécanismes de changement». Pour l'heure aucun indice ne milité en faveur d'une participation du FFS à cette conférence.

Des divergences semblent aussi marquer les membres de l'ISCO même s'ils disent être unis par la plateforme de Mazrafran. Lire soulevée par le Front de la justice et du développement (FJD) de Abdallah Djeballah à la rencontre du président du MSP, Abderrezak Mokri avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence, Ahmed Ouyahia en juillet 2015, a renforcé le sentiment de certains membres de cette instance selon lequel «des partis à l'intérieur de l'ISCO ont un pied dedans et un autre ailleurs».

D'autre part, le document dit «éthique», qui doit être adopté au cours de cette réunion, ne semble pas faire l'unanimité, soulignent certaines sources proches de l'ISCO.

Le Parti des travailleurs (PT) a indiqué, pour sa part, ne pas participer à cette conférence de l'opposition, qualifiée par Amar Saâdani «d'opposition de salons totalement déconnectée de la réalité du pays et de son peuple» et par Ahmed Ouyahia qui voit dans le contenu de sa plateforme «un printemps arabe sans la place Tahrir».

ANP: LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES AU GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH

Le crash d'un hélicoptère des forces aériennes à Adrar : «une douloureuse épreuve» pour l'Algérie



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a estimé hier que le crash d'un hélicoptère qui transportait des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), en début de semaine, causant la mort de 12 militaires est «une douloureuse épreuve» pour l'Algérie.

Dans un message de condoléances adressé au général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale et

Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, M. Bensalah a précisé que «l'Algérie a été éprouvée, en début de semaine, par la perte de 12 militaires, parmi les vaillants enfants de l'ANP suite au crash d'un hélicoptère qui les transportait alors qu'ils menaient leur noble mission nationale de sécurisation des frontières et de préservation de la sécurité et stabilité du pays».

«En cette douloureuse circonstance où le peuple algé-

rien perd des enfants vaillants qui ont voué leur vie au service de la patrie sous la bannière de l'ANP, je ne puis que vous présenter au nom des membres du Conseil de la Nation, et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion aux familles des victimes, priant Dieu le Tout Puissant d'accueillir ces martyrs du devoir en Son vaste paradis», conclut M. Bensalah.



PARLEMENT

Réunion du bureau du Conseil de la nation

Le bureau du Conseil de la nation a décidé lors d'une réunion tenue hier hier sous la présidence de M. Abdelkader Bensalah, de soumettre au gouvernement un nombre de questions orales et écrites présentées par ses membres.

Le président du Conseil de la nation a présidé une réunion du bureau du Conseil durant laquelle il a été procédé à l'examen d'un nombre de questions orales, adressées

par les membres du bureau à différents secteurs ministériels (Intérieur, Transports, Habitat et urbanisme, Santé, Poste et télécommunications). Les questions ont été soumises au Gouvernement», indique un communiqué du Conseil.

Le bureau du Conseil de la nation a décidé également de «soumettre un nombre de questions orales relatives aux secteurs du Commerce, du Travail et de la Sécurité sociale,

de la Santé, des Travaux publics et de l'Industrie et des Mines».

La réunion a porté par ailleurs sur «les activités du Conseil notamment son action sur le terrain, la promotion et l'ancrage de la culture parlementaire, et les auditions». Un programme a été arrêté pour ces activités en coordination avec les commissions permanentes du Conseil».

APS

ALGÉRIE - FRANCE

L'Algérie et la France pour la stabilité et la construction de la paix durable dans la région

L'Algérie et la France partagent «le même objectif», celui de «la stabilité et la construction d'une paix durable» dans la région, a indiqué hier à Alger, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault.

«Nous partageons un même objectif, celui de la stabilité de toute cette région et aussi de la construction d'une paix durable», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointement animée avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Il a ajouté que les deux pays avaient aussi «la même préoccupation de lutter avec acharnement contre le terrorisme», mais également de présenter à la jeunesse des deux pays «des perspectives d'avenir et d'espoir et c'est ce que nous voulons construire ensemble et je viens ici en tant qu'amie de l'Algérie et en tant partenaire de la relation franco-algérienne».

M. Ayrault a relevé qu'il était en Algérie pour renouveler un message «d'amitié» et d'une coopération «de plus en plus étroite et confiante» dans le cadre du partenariat d'exception, décidé par les présidents François Hollande et Abdelaziz Bouteflika et «qui nous appartient de mettre en œuvre».

Le chef de la diplomatie française a indiqué que la réunion prochainement du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) sera l'occasion d'aborder plusieurs sujets économiques, notamment le rôle des groupes français comme PSA Peugeot Citroën, Renault et Alstom. Il a dit espérer qu'à cette occasion seront annoncées d'importantes décisions qui seront «à la fois utiles pour l'Algérie et la France, puisqu'il s'agit d'une véritable coopération économique», relevant que des accords en matière de santé, d'éducation seront notamment signés.

«Nous pouvons parfaitement amplifier notre coopération mutuelle, au moment où l'Algérie est engagée dans un processus important de diversification de son économie.

C'est dans ce sens qu'il faut aller et c'est dans ce sens que nous allons depuis plusieurs années», a-t-il souligné. Interrogé sur la montée de l'islamophobie en France, notamment dans le sillage des attentats de Paris et de Bruxelles, M. Ayrault a rétorqué que «nous sommes attachés à la liberté de conscience, la liberté religieuse et de culte, et nous veillons pour qu'il en soit ainsi pour tous les croyants et les non-croyants, qui doivent être respectés, c'est le rôle de l'Etat, le rôle de la République d'y veiller».

«Nous faisons en sorte que nous n'entrons pas dans une forme de spirale absurde, qui consisterait: parce qu'il y a des attentats et que certains, qui les pratiquent se réclament de l'Islam pour que tous les musulmans soient mis dans cet opprobre, et c'est pour ça que nous voulons en permanence rappeler que l'immense majorité des français musulmans qui sont croyants et pratiquants n'adhèrent absolument pas à cette radicalité et doivent être respectés», a-t-il souligné.

Il a soutenu, dans ce cadre, que les premières victimes en nombre des attentats étaient souvent des personnes de confession musulmane, «nous ne devons pas l'oublier».

L'ancien Premier ministre français a assuré, dans ce sillage, que «nous devons nous défendre pour assurer la sécurité de nos concitoyens, chacun dans son pays» et coopérer pour lutter contre le terrorisme. «Nous l'avons évoqué pour des dossiers régionaux mais ça vaut aussi pour la coopération franco-algérienne, en matière de renseignement que nous pouvons renforcer et échanger nos expériences en matière de lutte contre la radicalisation d'une petite partie de la jeunesse qui est tentée par cette aventure et qui conduit à la pire des horreurs», a-t-il dit.

Concernant le processus de paix au Proche-Orient, M. Ayrault a indiqué que la France «est engagée pour que nous n'acceptions pas le statu quo qui prévaut dans cette région et qui conduit à la désespérance et à la violence».

«Nous avons besoin de toutes les forces qui sont prêtes à faire reculer cette situation dramatique et s'inscrire dans la perspective qui est la seule possible de deux Etats, Israël et la Palestine vivant en sécurité», a-t-il estimé.

M. Sellal reçoit le ministre français des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette audience, il a été procédé à l'évaluation de la coopération algéro-française à la veille de la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) le 9 avril 2016 qui permettra de procéder à la signature d'un certain nombre d'accords», précise la même source.

«Concernant le terrorisme international, le Premier ministre a plaidé pour un approfondissement de la coordination internationale et la mise en place d'une approche globale», souligne le communiqué.

Abordant les questions régionales et internationales, M. Sellal a «rappelé la position de l'Algérie consistant en la promotion du dialogue comme acte majeur de la résolution des conflits et il a été rappelé que le respect de la légalité internationale demeure le seul garant de la paix et de la stabilité dans la région ou ailleurs»,



relève la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre

des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue français

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault.

L'entretien, qui s'est déroulé au siège du ministère, a été élargi par la suite aux membres des deux délégations.

Avant l'entretien, M. Ayrault a procédé à l'implantation d'un arbuste au siège du ministère, en signe de l'amitié

algéro-française. La visite du chef de la diplomatie française en Algérie s'inscrit dans le cadre de la convention bilatérale instituant le Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), conclue entre les deux parties en décembre 2013.

La convention bilatérale prévoit l'instauration d'un dialogue politique régulier entre les deux pays au niveau des Premiers ministres, des ministres des Affaires étrangères et des secrétaires généraux.

M. AYRAULT :

L'Algérie et la France sont liées par un «partenariat d'exception»

L'Algérie et la France sont liées par un «partenariat d'exception», a indiqué hier à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault, souhaitant «franchir des étapes» dans certains dossiers.

«C'est avant tout une visite d'amitié que j'effectue en Algérie (...) C'est aussi l'occasion de rappeler que ce qui nous unit désormais est un partenariat d'exception qu'il nous appartiennent de faire vivre les uns et les autres.

C'est à cela que nous allons travailler dans le cadre du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN)», a déclaré M. Ayrault

à la presse, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. Rappelant que son premier déplacement en Algérie remonte à 2013 à l'occasion de la première réunion du Comité intergouvernemental bilatéral, il a ajouté que la préparation «dans les meilleures conditions» de la prochaine réunion de ce Comité, prévue début avril prochain, sera à l'ordre du jour de cette visite.

Le chef de la diplomatie française a également fait savoir qu'il était «porter d'un message du président français, François Hollande, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Premier ministre,

Abdelmalek Sellal, ainsi qu'au peuple algérien». M. Ayrault a précisé que les entretiens qu'il aura avec de hauts responsables algériens porteront notamment sur des «questions bilatérales, économiques et celles liées à la jeunesse», exprimant le souhait de «franchir des étapes» dans certains dossiers.

Les questions régionales inhérentes à la sécurité et la paix ainsi que «la lutte conjointe contre le terrorisme ne manqueront évidemment pas d'être abordées», a-t-il souligné, ajoutant que l'objectif des deux parties est de «parvenir à la stabilité dans cette partie du monde».

M. LAMAMRA :

L'islamophobie, un «puissant» ferment d'extrémisme

L'islamophobie est un «puissant» ferment d'extrémisme, a relevé hier à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, soulignant que la déradicalisation «implique absolument la lutte contre l'islamophobie».

«L'islamophobie est un terreau et un puissant ferment d'extrémisme et il faut à tout prix savoir la détourager», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français, Jean-Marc Ayrault, à l'issue de leurs entretiens.

Il a cette occasion fait part de la disponibilité de l'Algérie à travailler avec toutes les bonnes volontés en Europe pour lutter contre ce fléau. S'agissant de la lutte contre le terrorisme, M. Lamamra a affirmé que l'Algérie «continuera à lutter contre ce fléau et à faire bénéficier de son expérience tous ceux qui sont en première ligne de la lutte antiterroriste, notamment en Afrique». Concernant le dossier libyen, le ministre a réitéré le soutien de l'Algérie au processus des Nations unies pour le règlement de la crise libyenne, à l'intégrité territoriale de ce pays et l'unité nationale de son peuple. «Il faut que les Libyens travaillent ensemble et apportent leur contribution pour sortir leur pays de cette situation absolument inacceptable et il s'agit pour les Libyens d'assumer leurs responsabilités et de prendre leur destin en main», a-t-il ajouté. Evoquant la

situation au Mali, M. Lamamra a souligné la nécessité pour l'Algérie et la France de continuer à travailler ensemble pour «aider les Maliens à réaliser les promesses contenues dans l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Algérie». Par ailleurs, le ministre a exprimé le soutien de l'Algérie à l'initiative française pour la relance du processus du paix au Moyen-Orient en faveur de la question palestinienne et l'appui aux efforts de M. Ayrault en vue de concrétiser les promesses de cette initiative.

A la question de savoir si le ministère comptait prodiguer des recommandations aux voyageurs algériens dans le contexte de la multiplication des attentats terroristes dans le monde, le ministre a souligné que l'Etat «respecte les libertés individuelles, soutient les Algériens partout où ils se trouvent et les services consulaires sont à leur disposition». «Dans l'avenir, si cela s'avérait nécessaire, le ministère pourrait être amené à prodiguer de telles recommandations», a-t-il ajouté. Evoquant les relations bilatérales algéro-françaises, M. Lamamra a indiqué que la visite de M. Ayrault à Alger intervenait «au moment opportun» et s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la réunion du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau. «Le dialogue entre l'Algérie et la France est riche, bénéfique et continu», a-t-il relevé.

SAHARA OCCIDENTAL

La France souhaite la mise en œuvre de la mission de la Minurso

La France est pour que la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) «puisse mettre en œuvre sa mission», a indiqué hier à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault.



«Concernant le Sahara Occidental, la position de la France est toujours la même. Nous sommes pour que la Minurso puisse mettre en œuvre sa mission», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointement animée avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Il ajouté que c'était «tout le travail de dialogue que nous avons entrepris ces dernières semaines pour que la relation entre les partenaires régionaux, notamment le Maroc et l'ONU s'apaise», qualifiant la ques-

tion du Sahara occidental de «délicate» et «difficile». «Nous avons assisté à des tensions que nous ne pouvons pas ignorer, (...) Parfois, on nous a reproché d'entreprendre cette démarche, mais celle-ci avait un but d'apaisement», a-t-il avoué. La chef de la diplomatie française a exprimé son souhait que le mandat de la Minurso, une fois arrivé à terme, soit renouvelé. M. Ayrault a fait remarquer que le conflit du Sahara occidental qui dure depuis 40 ans «ne doit pas être la pierre d'achoppement» dans l'amitié entre l'Algérie et la France.

«C'est l'état d'esprit qui est le mien, du gouvernement et du président François Hollande», a-t-il enchaîné.

Dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental a été occupé par le Maroc en 1975 après le départ des troupes espagnoles, et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires à décoloniser, selon les règles du droit international en la matière.

Crée le 29 avril 1991, la Minurso a pour objectif de préparer et d'organiser un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.

M. LAMAMRA : L'Algérie espère que la France va aider à régler la question sahraouie dans le cadre de la légalité internationale

L'Algérie «garde toujours de bons espoirs» que la France va «véritablement» aider la région à régler la question sahraouie dans le cadre de la légalité internationale, a indiqué hier à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Nous avons toujours de bons espoirs que l'administration du président François Hollande va véritablement aider la région à régler cette question dans le cadre de la légalité internationale et dans la satisfaction de la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue français, Jean-Marc Ayrault, à l'issue de leurs entretiens. Le ministre a tenu à préciser que M. Ayrault est à la tête du ministère français des Affaires étrangères depuis quelques semaines et que le conflit du Sahara occidental «dure depuis plus de 40 ans et revient épisodiquement dans notre dialogue politique». «Je ne suis pas historien, mais je ne vous cacherai pas que c'est l'un (conflit sahraoui) des principaux désaccords

entre la politique extérieure de l'Algérie et celle de la France», a-t-il relevé. Pour le chef de la diplomatie algérienne, les Nations unies sont à un «tournant crucial, peut-être décisif» à l'occasion de la présentation du rapport du secrétaire général sur la question sahraouie.

M. Lamamra a exprimé, à cette occasion, le souhait de l'Algérie de voir les Nations unies «prendre les décisions qui s'imposent afin que la communauté internationale puisse, enfin, s'acquitter de ses responsabilités historiques pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». «Nous pensons que la France trouverait absolument un rôle à la mesure de son histoire, de son pouvoir et de ses responsabilités dans le soutien et la conduite d'un processus qui permettra au Maghreb arabe d'aller vers un destin collectif et unitaire avec la satisfaction du droit naturel du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-il soutenu.

«Nous sommes à un moment où il faut savoir dire que le pire n'est pas sûr et que le pire n'est pas le destin de notre région», a conclu M. Lamamra.

LIBYE

La France souligne «l'urgence» de l'installation d'un gouvernement d'union nationale

Le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault a affirmé, hier à Alger, qu'il y avait «urgence» à l'installation d'un gouvernement libyen d'union nationale, soulignant qu'il y avait une situation «dangereuse» et «c'est par la voie politique que nous souhaitons l'aborder». «Il y a urgence à ce que ce gouvernement soit installé, c'est la ligne de la France et je crois que c'est celle de l'Algérie.

Sur bien de sujets nous avons des approches communes», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointement animée avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Il a ajouté que la situation en Libye était «extrêmement dangereuse», mais c'est «par la voie poli-

tique que nous souhaitons l'aborder», soulignant que «c'est pourquoi nous soutenons la constitution d'un gouvernement d'union nationale, à sa tête Faiz Serraj, qui est prêt et souhaite installer son gouvernement à Tripoli, et que sa sécurité soit assurée, non pas de l'extérieur, mais par un accord qui doit être trouvé sur place».

«À partir de là, nous pourrons mettre en œuvre avec la Libye, une solution lui permettant de se réconcilier, de se reconstruire et de maîtriser ce danger qui nous guette et qui guette les puissances de la région, c'est à dire la progression de Daech (groupe terroriste)», a souligné l'ancien Premier ministre français. Pour le chef de la diplomatie française, il ne s'agit pas de recommencer des initiatives qui «n'apportent pas de solutions dura-

bles», mais qui «au contraire créent un état de chaos et de désordre qui est préjudiciable au peuple libyen d'abord, première victime, mais aussi qui permet la progression de groupes terroristes comme Daech et qui menace tous les Etats de la région».

Le Parlement libyen légal siégeant à Tobrouk a reporté lundi, faute de quorum, une séance initialement consacrée au vote de confiance en faveur du gouvernement d'union nationale proposé par le Conseil présidentiel, dirigé par Serradj, ont rapporté des médias.

Le gouvernement, mis en place à la suite d'un accord politique signé fin 2015 sous l'égide de l'ONU, par des députés des deux parlements rivaux, n'a pour l'instant aucun pouvoir.

APS

ALGÉRIE - SYRIE

M. Sellal reçoit le ministre syrien des Affaires étrangères et des expatriés

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier Walid Al-Moualem, Vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience qui a porté sur la situation en Syrie, a permis d'évoquer les efforts déployés par l'Algérie en faveur d'une solution politique de la crise, qui met en avant les intérêts du peuple syrien et le respect de la légalité internationale. Les deux parties ont, notamment, réaffirmé «la poursuite de la lutte contre le terrorisme et la concertation entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», note la même source. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

M. Lamamra s'entretient avec son homologue syrien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu lundi soir à Alger avec son homologue syrien, Walid al-Moualem. Le chef de la diplomatie syrienne était arrivé peu auparavant à Alger pour une visite de travail à l'invitation de M. Lamamra. Lors de son séjour à Alger, M. al-Moualem aura des rencontres avec plusieurs hauts responsables de l'Etat, au cours desquelles les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun seront abordées.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
AU PALAIS DES NATIONS

Atelier à Alger sur «le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel»

L'Algérie abritera aujourd'hui et demain au Palais des Nations (Alger), un atelier d'experts sur «le rôle de la justice pénale dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie abritera cet atelier «dans le cadre de sa participation aux travaux du Forum global de lutte contre le terrorisme, dont elle est membre fondateur, et en sa qualité de co-président avec le Canada du groupe de travail sur le renforcement des capacités des pays de la région du Sahel», précise la même source. Les pays membres du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que douze pays de la région du Sahel et une dizaine d'organisations internationales et régionales, dont l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique prendront part cet atelier. L'ordre du jour porte sur un large éventail de questions concernant notamment «les conventions et protocoles internationaux applicables dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les efforts internationaux visant à éliminer le financement du terrorisme et à criminaliser les sollicitations et autres actes préparatoires d'actes terroristes ainsi que les tentatives de commission et des tentatives de complicité à la commission de tels actes», ajoute le communiqué. L'atelier procédera, également, à «un échange de vues sur les cadres juridiques des pays et la détermination d'insuffisances potentielles dans ces cadres en vue de soumettre des recommandations appropriées et de promouvoir la coopération bilatérale, régionale et internationale en ce sens», note la même source. Les travaux seront sanctionnés par «un relevé des conclusions et des recommandations sur les actions à prendre pour améliorer les capacités de lutte contre le terrorisme des pays de la région du Sahel», indique, en outre, le communiqué.

AÏN TÉMOUCHENT

Un quatrième institut pour le centre universitaire «Belhadj-Bouchaïb»

Un quatrième institut, des sciences, sera ouvert au titre de la prochaine rentrée universitaire 2016-2017 au centre universitaire «Belhadj-Bouchaïb» d'Aïn Temouchent (CUAT), a-t-on appris hier de son pré-mier responsable.

Ce nouvel acquis pour l'établissement universitaire vient de recevoir l'avis favorable du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, faisant passer le nombre d'instituts de trois actuellement (technologie, sciences économiques et gestion commerciale et lettres et langues) à quatre la rentrée prochaine, a indiqué Boucherit Kébir en marge des portes ouvertes sur le CUAT.

Créé en juillet 2008, ce centre a entamé son cursus de formation en octobre 2009 avec 700 étudiants, pour atteindre 8.400 étudiants en octobre 2015 dans neuf domaines du système LMD, où il délivre 31 licences et 35 masters par an, aux côtés du doctorat (2ème année) en technologie, français et sciences économiques, a-t-il rappelé.

Constitué de 325 enseignants, dont 51 de rang magistral, l'encadrement sera renforcé, cette année, par 20 autres cadres pédagogiques, permettant au CUAT de disposer d'un taux d'encadrement de 1 enseignant pour 26 étudiants.

Etant dans les normes nationales, le centre peut prétendre s'ériger en université, a affirmé M. Boucherit, soulignant que l'établissement renferme cinq laboratoires et projets de recherches en chimie, génie civil et mécanique.

Par ailleurs et en dépit des retards enregistrés dans la réalisation de 4.000 places pédagogiques, le centre a bénéficié d'un nouveau projet d'étude de 2.000 places pédagogiques, portant la capacité théorique à 10.000.

«Actuellement, nous ne pouvons compter que sur 4.000 places», a-t-il ajouté annonçant que 1.000 places pédagogiques seront réceptionnées en septembre.

Plus de 4.000 bacheliers sont attendus durant la prochaine rentrée, a-t-il encore fait savoir.

Abritées par la bibliothèque de lecture publique «Malek Bennabi», les journées portes ouvertes permettront, trois jours durant, aux lycéens et leurs parents, de s'informer sur les différentes formations supérieures prodiguées par le CUAT qui a mobilisé l'ensemble de son encadrement pédagogique et administratif pour répondre à toutes leurs questions.

Outre l'affinement de leurs recherches d'information sur les cursus disponibles, les concernés seront familiarisés avec le milieu universitaire.

Les responsables de formation présenteront leur filière. Des étudiants, des enseignants-recherches et des représentants de services universitaires seront présents dans les stands pour répondre à toute question, a-t-on souligné.

CONTRACTUELS DE L'ÉDUCATION

M^{me} Benghebrit annonce des négociations avec la direction de la Fonction publique

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué hier qu'elle s'attellera à entamer des négociations, au cours de la semaine prochaine, avec la direction de la Fonction publique afin de trouver les moyens de valoriser l'expérience professionnelle des enseignants-contractuels dans le concours de recrutement.

«Les enseignants contractuels doivent s'inscrire dans le cadre du concours de recrutement. Les négociations que nous allons engager avec les autorités concernées permettront de voir comment valoriser cette expérience professionnelle», a déclaré Mme Benghebrit à la presse en marge de sa visite aux centres de réception des dossiers de candidature au concours de recrutement des enseignants.

Elle a ajouté qu'elle œuvrerait à «convaincre» la direction de la Fonction publique de prendre en considération l'expérience de cette catégorie, aux côtés de l'examen écrit et oral qu'ils sont tenus de passer. La ministre de l'Education a indiqué, en outre, avoir



pris des «engagements» pour la résolution de deux problèmes touchant particulièrement les contractuels dans certaines wilayas et relatifs au paiement des primes et la régularisation de leurs salaires.

Elle a indiqué que lors de la réunion tenue lundi avec les représentants des enseignants contractuels, il était question de rappeler la réglementation selon laquelle la Fonction publique n'autorisait pas le recrutement di-

rect et la nécessité de passer, soit par une étude du dossier professionnel, soit par un concours. Mme Benghebrit a noté que la contractualisation était un principe de fonctionnement au niveau de l'Education nationale qui permet d'assurer, ainsi, le droit à la scolarité en cas de vacance des postes, précisant, toutefois, que ce mode de recrutement «n'est pas totalement normé», promettant d'y remédier à l'avenir.

Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a réitéré son appel aux enseignants-contractuels afin de «faire preuve de responsabilité», leur rappelant que les listes des inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 14 avril prochain.

ÉDUCATION NATIONALE : BENGHEBRIT LE CONFIRME

Le volume horaire et l'organisation de la scolarité maintenus

Le volume horaire et l'organisation de la scolarité sont maintenus, a affirmé hier à Alger la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans les centres de réception des dossiers de candidature pour le concours de recrutement des enseignants, la ministre a indiqué que «pour l'instant, le volume horaire et l'organisation de la scolarité

sont maintenus», appellant à «faire la distinction entre la proposition et la décision» à ce sujet.

«Nous maintenons le volume horaire et l'organisation (de la scolarité) en se référant à la loi sur l'orientation et nous la respectons», a-t-elle insisté en réponse à une question sur un éventuel retour des élèves en classe la journée du samedi et des changements dans le volume horaire à partir de la prochaine rentrée

scolaire, comme rapporté par des médias récemment.

Elle a précisé qu'«il n'y aura pas de changement, car la loi est claire sur ce point».

«Effectivement, il y a des experts, des directeurs d'établissements et des enseignants qui sont en train de faire des propositions à ce sujet, mais la décision se fait à un haut niveau», a expliqué la ministre de l'Education nationale.

Reconversion de 10 écoles préparatoires en écoles nationales d'enseignement supérieur dès la prochaine rentrée

La prochaine rentrée universitaire sera marquée par la rentrée en vigueur de la reconversion de dix (10) écoles préparatoires en écoles nationales d'enseignement supérieur, a-t-on appris hier à Oran du président de la commission nationale chargé de cette opération.

«Cette décision de reconversion a été prise récemment par la commission compétente, chargée par le ministre du secteur et nous attendons sa mise en pratique à partir de la prochaine rentrée universitaire», a souligné Abdelbaki Benziane en marge des journées portes ouvertes sur les établissements universitaires, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le président de la Conférence régionale des universités de l'ouest, Chahed El Arbi. «Sur un total de 12 candidatures, les 10 écoles qui ont bénéficié de ce nouveau statut remplissent les conditions prévues dans le cahier de charges, notamment la capacité d'accompagner le secteur socio-économique par la recherche appliquée et la formation adaptée, pour chacune des filières, aux besoins du développement», a indiqué M. Benziane, également direc-

teur de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran.

En présence des opérateurs économiques publics et privés, des assises ont été organisées par la commission avec le staff de chaque école candidate pour examiner ses performances et capacités d'accompagner le secteur socio-économique lié à sa filière, a-t-il ajouté notant que des sorties sur sites ont été également effectuées dans ce cadre. Diverses filières sont concernées par cette reconversion dont notamment celles des sciences et technologies, des sciences économiques et des sciences de la vie.

Par ailleurs, neuf (09) établissements de l'enseignement supérieur d'Oran, entre universités et écoles nationales et préparatoires, en plus de l'administration des œuvres universitaires ont participé à cette manifestation de trois jours, qui a pour but d'informer les élèves, à savoir les concernés par l'examen du baccalauréat, sur l'ensemble des opportunités de formation universitaire offertes dans la wilaya d'Oran, selon M. Chahed qui est aussi, recteur de l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella».

Lancement des journées d'information sur les conditions d'accès aux établissements d'enseignement supérieur

Les journées d'informations organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont débuté hier pour apporter des explications sur les conditions d'accès aux établissements d'enseignement supérieur.

Organisées dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, ces journées visent à faire connaître aux nouveaux étudiants les conditions d'accès aux établissements d'enseignement supérieur et expliquer les spécialités disponibles, a précisé le secrétaire général du ministère, Mohamed Salaheddine Sediki qui a présidé l'ouverture de cet événement à l'université Alger 3.

Il sera également question lors de ces journées qui s'étaleront jusqu'au 31 mars d'expliquer le système pédagogique adopté au niveau des établissements universitaires ainsi que les étapes de la formation dans la perspective d'améliorer l'orientation des nouveaux étudiants, a ajouté le même responsable.

Le réseau universitaire comprend 111 établissements d'enseignement supérieur répartis sur 48 wilayas. Il s'agit de 50 universités, 10 centres universitaires, 20 écoles nationales supérieures, 11 ENS, 12 écoles préparatoires et 4 écoles préparatoires intégrées.

Plus de 25.000 enseignants contractuels concernés par le concours

Plus de 25.100 enseignants contractuels sont concernés par le concours national de recrutement prévu aujourd'hui, conformément aux textes de la Fonction publique, a indiqué hier, le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed.

«Au total 25.115 enseignants contractuels dont 11.500 exerçant dans le palier primaire, 8.432 dans le moyen et 5.278 dans le secondaire, sont, eux aussi, concernés par le concours, et ce, conformément à la loi», a précisé M. Belabed, ajoutant que ces contractuels ont été recrutés pour «une période limitée dans le temps».

M. Belabed, qui s'exprimait à la Radio nationale, a tenu à expliquer que «ces enseignants sont des diplômés universitaires demandeurs d'emploi auprès du secteur de l'éducation sur des postes vacants».

Selon lui, le poste de vacataire «ne donne nullement l'avantage à un recrutement réel et direct».

«Nous sommes sensibles à leur situation (...) mais ce sont des candidats potentiels ayant cumulé une expérience qui sera en leur faveur lors du concours de recrutement», a-t-il souligné, rappelant que le nombre des inscrits à ces épreuves a atteint, ce mardi à 7 h matin, 180.000 postulants.

M. Belabed, dont le département s'attend à «un peu plus d'un million» de candidats à ce concours, a fait savoir que les convocations seront envoyées aux postulants à partir du 20 avril, alors que les résultats des examens seront connus le 12 mai prochain. Une fois cette étape clôturée, le secteur de l'éducation nationale ouvrira, les 8 et 9 juin, ses portes au concours oral, en attendant l'annonce officielle des résultats finaux prévus, a-t-il dit, le 30 du même mois par le biais d'internet. Des enseignants contractuels avaient entamé, depuis dimanche, une «marche de protestation à partir de la wilaya de Béjaïa pour arriver dans une semaine à Alger».

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui a reçu lundi une délégation de ces contractuels pour examiner leurs revendications dont le recrutement sans concours, a mis en exergue que les portes du dialogue «demeuraient ouvertes».

Les revendications des contractuels, se résument en l'intégration sans condition, le versement des arriérés de salaires qui remontent à 2014, le versement mensuel du salaire dans les délais, et le rétablissement des différentes primes dans les salaires notamment la prime de la pédagogie, de l'encadrement et du rendement».

M. GHOU L'A ANNONCÉ HIER

1.400 projets touristiques en cours de réalisation à travers le territoire national

Le ministre de l'Aménagement territorial, du Tourisme et de l'Artisanat, Ammar Ghoul, a annoncé hier à Alger, que près de 1.400 projets dans les secteurs du tourisme, d'hôtellerie et de stations thermales étaient en cours de réalisation à travers l'ensemble du territoire national.

"Près de 1.400 projets dans les secteurs d'hôtellerie, du tourisme, de stations balnéaires et thermales et d'espaces touristiques sur les littoraux et régions montagneuses sont actuellement en cours de réalisation pour une capacité d'accueil de 180.000 lits", a indiqué M. Ghoul lors de la remise des agréments des bureaux d'études -aménagement du territoire- à 34 ingénieurs des différentes wilayas rappelant qu'il existe actuellement 100.000 lits à l'échelle nationale.

Il a précisé que l'année 2016 connaîtra le lancement de plus de 3.000 nouveaux projets touristiques dans le cadre du développement du tourisme intérieur et celui de la communauté algérienne à l'étranger.

Après une visite d'inspection et de travail dans des hôtels en cours de réalisation



dans les communes de Stelouli, Oued Smar, Bab Ezzouar et Kouba (W. Alger), il a affirmé que ces projets touristiques à travers le pays devraient générer 900 000 emplois directs et indirects". Par ailleurs, M.

Ghoul avait posé la pierre angulaire de l'hôtel dans la commune d'Oued Smar et a inauguré un autre hôtel à Kouba.

"Le lancement de ces projets touristiques importants dans la capitale pourvoira le secteur à l'avenir de 50 000 lits", précisant que cette dernière comptait 19.000.

Pour ce qui est de la remise des agréments, le ministre s'est engagé à encourager les bénéficiaires en les aidant à prendre en charge les projets en cours de réalisation ou ceux devant débuter en 2016 (3.000 projets touristiques).

Les chefs des bureaux d'études seront encouragés à travailler en partenariat avec les bureaux d'études étrangers pour tirer profit de leur expérience et assurer la formation des compétences nationales dans le domaine.

BOUDJEMÂA TALAI L'A ANNONCÉ

Lancement des travaux du port de Cherchell (Tipasa) fin 2016

Les travaux de réalisation du port de Cherchell (Tipasa) seront lancés fin 2016 en vue de sa mise en exploitation en 2021, a annoncé hier le ministre des Transports, Boudjemâa Talai.

"Une première tranche de ce projet, doté d'une importance économique vitale, sera réceptionnée en 2021, alors que son parachèvement total est prévu pour 2024", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tipasa.

Le projet, affecté d'une enveloppe de plus de trois (3) milliards de dollars, devrait contribuer à l'atténuation de la charge sur le port d'Alger, a ajouté M. Talai, soulignant que la sélection de la région de Hamdania, à l'est de la ville de Cherchell, pour son implantation a été dictée par de



nombreuses considérations, dont la profondeur des eaux permettant une facilité de mouvement pour les navires transportant des containers.

"Cette structure portuaire constituera un axe principal d'échanges commer-

ciaux à l'échelle territoriale", a soutenu le ministre, estimant que l'Algérie "rendra, à l'avenir, service à l'Afrique et à l'Europe par la réalisation de ce projet".

Selon les données fournies sur place, ce port comptera 23 terminaux, d'une capacité de traitement de près de six (6) millions de containers/an, avec 25 millions de tonnes de marchandises. Il constituerà un pôle de développement économique, après son raccordement aux réseaux ferroviaire et des autoroutes, qui faciliteront le transport des marchandises.

Une fois opérationnel, ce projet, considéré parmi les plus importants de l'exercice 2016, permettra de relier Alger au sud-est asiatique, l'Amérique du nord, l'Amérique du sud et les pays africains, est-il, par ailleurs, escompté.

HYDROCARBURES

L'Algérie peut être un « partenaire de choix » pour les pays sahariens et subsahariens

L'Algérie peut être un "partenaire de choix" pour les pays de l'Afrique saharienne et subsaharienne dans l'industrie des hydrocarbures, a estimé l'expert algérien Djamel Bekkouche.

Dans une interview accordée à la Lettre Oil et Gaz Africa (OAG Africa), parue hier, le consultant en exploration et développement et ancien directeur Exploration de Sonatrach a souligné que l'Algérie, c'est tout d'abord un potentiel en hydrocarbures avéré, des ressources humaines qualifiées et une expérience affirmée de plus de cinquante années dans l'amont pétrolier, particulièrement dans la chaîne gazière".

Il a ajouté que l'Algérie possède des facilités portuaires, des unités de GNL et une flotte maritime qui "lui permettront de diversifier à l'exportation ses produits entre gaz naturel et GNL selon le marché le plus valorisant".

Ces importantes infrastructures, couplées avec la position géographique du pays très proche du marché européen, font de l'Algérie un partenaire de choix pour les pays de la région qui cherchent un marché pour valoriser leurs produits à la vente", notamment pour les pays enclavés (région du Sahel) et ceux dont les projets de production sont loin des centres d'exportation (nord du Nigeria)

et ouest libyen), a-t-il expliqué.

Pour cet expert, il suffit de développer des liaisons avec ces pays, comme le projet du gazoduc TransSaharan Gas Pipeline (TSGP), par exemple, dont l'objectif est de relier le sud du Nigeria à la mer Méditerranée pour les connecter avec le réseau algérien et leur permettre d'atteindre le marché européen. "L'Algérie, avec le savoir-faire de ses sociétés dans le domaine des services pétroliers, comme la Sonatrach et ses filiales, et son expérience de plus de 30 années dans le partenariat avec les principaux acteurs dans le secteur de l'énergie, serait d'un grand apport pour les pays qui souhaitent valoriser leurs ressources en hydrocarbures et fructifier leur potentiel", a-t-il estimé, relevant que développer des projets en amont à l'international, dans ces régions, "permettra d'ouvrir de nouvelles voies de marché et renforcer aussi la position de Sonatrach sur ses marchés traditionnels".

Pour Djamel Bekkouche, qui pense qu'il est toujours "opportunité de maintenir la veille pour "saisir les bonnes opportunités en exploration et en développement", malgré cette période "difficile", le Venezuela, le Brésil et la Méditerranée orientale "peuvent constituer des zones d'intérêt" de l'Algérie.

MÉDICAMENTS

Hausse de la facture d'importation en janvier-février malgré une baisse du volume

Les importations des produits pharmaceutiques ont augmenté de 30,4% à 267,96 millions de dollars (m usd) en janvier et février 2016 contre 205,9 m usd en janvier-février 2015, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées ont par contre connu une légère baisse (-0,92%) passant à 3.488,86 tonnes (t) contre 3.521,11 t, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Il est constaté que seuls les médicaments à usage humain, qui ont représenté 92% de la facture d'importation des produits pharmaceutiques en janvier-février derniers, ont connu une hausse en valeur accompagnée d'une baisse en volume.

Les produits destinés à la médecine vétérinaire ainsi que les produits para-pharmaceutiques ont fortement augmenté en valeur et en volume.

Ainsi, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 246,19 m usd en janvier-février 2016 contre 196,73 m usd en janvier-février 2015 (+25,4%), tandis que les quantités sont passées à 3.058,33 t contre 3.272,88 t (-6,5%).

Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 5 m usd

(125,86 t) contre 3,86 m usd (80,65 t), soit une hausse de 307,6% en montant et de 56% en quantité.

Pour les importations des produits para-pharmaceutiques, elles ont coûté 16,71 m usd (304,65 t) contre 5,3 m usd (167,58 t), soit une hausse de 214,79% en valeur et de 817,9% en volume.

Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 a fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades oculaires et de sirop. S'ajoute également une liste de onze (11) matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

En 2015, les importations des produits pharmaceutiques étaient de 1,96 milliard de dollars (-22% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27.000 tonnes (-15,32%).

NOURI L'A ANNONCÉ À ILLIZI

Des actions en cours pour améliorer la qualité de l'eau potable distribuée au citoyen



Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a indiqué, hier à Illizi, que des actions étaient entreprises pour améliorer la qualité de l'eau potable distribuée au citoyen.

S'exprimant lors de l'inspection d'installations relevant de son secteur, le ministre a affirmé que des efforts sont entrepris pour améliorer la qualité de l'eau potable distribuée au citoyen, à travers les différentes communes de cette wilaya du Sud.

M. Nouri a cité, dans ce cadre, deux projets de stations de déminéralisation de l'eau dont a bénéficié la wilaya d'Illizi, l'une en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya et l'autre devant être bientôt lancée en réalisation à In-Amenas, avant d'exprimer sa "satisfaction" quant au taux de couverture de la wilaya, atteignant les 97% pour l'eau potable, et autant pour ce qui concerne le taux de couverture en matière d'assainissement.

Sur un autre registre, et concernant la question des bouboures abandonnés au terme de projets d'activités pétrolières et qui causent la mort des cheptels en transhumance, notamment camelin, M.Nouri a fait savoir que son département ministériel travaillait en coordination avec celui de l'Energie, pour la prise en charge de cette question.

Le ministre a lors de cette visite de travail d'une journée dans la wilaya d'Illizi, inspecté le projet d'une digue de protection de la ville d'Illizi contre les inondations, pour lequel a été consacrée une enveloppe de 100 millions DA et qui a été gelé pour des raisons liées, tout comme les autres projets ayant subi le même sort, au retard dans la réalisation. La question de la levée du gel sur ce type de projets sera étudiée, pour soit lever la mesure qui les frappe soit les prendre en charge par le biais du Fonds national de l'eau, a assuré le ministre.

M.Nouri a ensuite inspecté le projet, livrable en avril 2016, d'une station de traitement de l'eau potable à la cité El-Wiam (Illizi), dotée d'un laboratoire d'analyse de la qualité de l'eau et raccordée à deux réservoirs de 2.000 m³ chacun.

Il a également visité le projet d'une station de traitement des eaux usées renfermant quatre bassins, d'une capacité de traitement de 6.400 m³/jour, et qui vise à protéger les eaux souterraines, en plus de la possibilité de réutilisation des eaux traitées à des fins agricoles.

Auparavant, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement avait mis en service une station d'épuration des eaux usées dans la zone de Tigherher, dans la wilaya déléguée de Djinet, qui dispose de 6 bassins de décantation et offre une capacité de traitement de 2.500 m³/jour, selon sa fiche technique. Les eaux traitées dans cette station qui couvre les besoins d'une population de 16.500 habitants, seront destinées à des fins d'irrigation dans le cadre des programmes d'investissement agricole dans la région.

M.Nouri a inauguré également, dans la même zone, une station de pompage destinée à renforcer la distribution de l'eau potable, et alimentée à partir de six (6) forages et d'un réseau de collecte de 6 km/ linéaires et dotée d'un réservoir de 1.000 m³, selon la fiche technique du projet.

Estimant que la ressource hydrique était disponible, abondante et de bonne qualité, dans la région de Djinet, contrairement à d'autres régions sahariennes, le ministre a donné des instructions pour étendre ce réseau d'eau potable à d'autres concentrations d'habitants dans la région.

Au terme de sa visite de travail, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement a inspecté la maison de l'Environnement, située au chef-lieu de la wilaya.

TISSEMSILT Journées «portes ouvertes» sur l'administration fiscale...

Abed Meghit

Initiées par le ministre des Finances, l'administration fiscale de la wilaya de Tissemsilt et à l'instar de toutes les wilayas du territoire national, organise des journées portes ouvertes au grand public. En effet, ces journées portes ouvertes sur l'administration fiscale sont organisées à partir de ce dimanche dernier et ce jusqu'au 31 mars au niveau de toutes les structures des impôts implantées à travers le territoire de la wilaya (directions des impôts de wilaya, centres des impôts, centres de proximité des impôts).

Destinées aux opérateurs économiques, ainsi qu'au grand public, ces journées portes ouvertes seront, selon notre source, centrées sur les prestations dispensées par l'administration fiscale notamment les nouvelles mesures des facilitations fiscales, la remise légale des pénalités, ainsi que le programme de conformité fiscale volontaire.

« Au cours de ces cinq journées, des échanges entre l'administration fiscale et les contribuables consolidant permettront d'améliorer la relation de confiance dans la perspective d'instaurer le « civisme fiscal », selon une source fiable, l'administration fiscale a, notons-le, toujours effectuée sa mue pour se rapprocher davantage du contribuable, c'est pourquoi, une telle initiative ne peut qu'être saluée voire louée de la part du contribuable, signalons que l'administration fiscale algérienne est engagée actuellement dans une profonde réforme d'ordre législatif et institutionnel dont l'objectif est de moderniser l'administration fiscale dans la hotte d'une organisation et de procédures inspirées des meilleures pratiques internationales d'où l'idée de l'organisation de telles journées portes ouvertes est venue. Ainsi, l'objectif principal de ces journées est de vulgariser la nouvelle approche fiscale qui tend à la simplification et à la réduction de la charge fiscale pesant sur les contribuables, enfin les responsables des structures de l'administration fiscale de la wilaya de Tissemsilt espèrent que cette initiative aura un écho et qu'elle inspire un certain engouement chez le contribuable aussi bien que le grand public.

A. M.

... et au Centre universitaire

Le centre universitaire « Ahmed Ben Yahia El Wancharissi » de Tissemsilt ouvre ses portes aux lycéens et leurs parents du 29 au 31 mars 2016. Ces journées « portes ouvertes » ont pour objectif de faire mieux connaître les informations et la vie universitaire pour permettre aux lycéens de mieux faire leurs choix. Pour informer les futurs bacheliers sur les offres de formation, dans les différents paliers du système de l'Enseignement supérieur : Licence, Master et Doctorat ainsi que les débouchés auxquels ils peuvent donner lieu.

Ces journées d'information, qui se dérouleront, chaque jour, de 9h à 17h, verront la présence de tous les professeurs des cinq (05) instituts des Lettres et des Langues, des Sciences Juridiques et Administratives, des Sciences Économiques, Commerciales et Sciences de Gestion, des Sciences et de la Technologie et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives du CUT. Les thèmes qui pourront être abordés lors de ces journées sont : les parcours d'études, les contenus disciplinaires, les modalités d'évaluation, les débouchés, les inscriptions administratives, la vie étudiante et la recherche scientifique. La direction des œuvres universitaires de la wilaya de Tissemsilt prendra, aussi, part à ces journées pour fournir des informations sur les services offerts aux étudiants (bourse, chambre, restauration et transport). Il est à noter que le bacalauréat 2016 se déroulera, du dimanche 29 mai au jeudi 2 juin.

A. M.

BLIDA

Des éleveurs de caprins apprennent à fabriquer le fromage

Une trentaine d'éleveurs caprins, venus de plusieurs wilayas du pays, sont à pied d'œuvre, depuis dimanche, pour apprendre les méthodes de fabrication de fromage fermier à base de lait de chèvre au niveau du siège de la chambre agricole de Blida.

Cette session de formation, qui se poursuivra jusqu'à demain, permettra aux éleveurs de s'enquérir des techniques de fabrication de ce produit très prisé sur le marché national, notamment au niveau des grands hôtels et des restaurants de luxe, a affirmé, à l'APS, le secrétaire général de la chambre d'agriculture de la wilaya, Mâamar Abrî.

Le métier attire de nombreux éleveurs caprins désirant assurer davantage de rentabilité et de mise en valeur du lait de chèvre. En attesté, l'engouement suscité par ce cycle de formation devenu une tradition pour l'association des éleveurs caprins de Blida, qui a déjà organisé des sessions du genre ces dernières années.

La formation est assurée par Arezki Aït Abdelmalek, un éleveur fromager exerçant dans la région des Ouacifs, à Tizi-Ouzou, qui tient à partager son savoir-faire dans le domaine avec d'autres éleveurs d'autres wilayas du pays. L'objectif majeur de ce stage est d'inclure aux éleveurs caprins les méthodes et techniques



de fabrication du fromage fermier, qui leur permettra de donner plus de rentabilité à la filière de manière générale", a-t-il expliqué.

Le métier n'est pas très compliqué et il suffit aux stagiaires de s'impliquer convenablement durant les cinq jours du stage pour maîtriser complètement, a-t-il assuré, se félicitant de l'intérêt accordé par les concernés à cette formation.

Les précédentes sessions de for-

mation organisée au niveau de la chambre d'agriculture de Blida ces trois dernières années ont abouti à l'émergence de nombreux éleveurs-fromagers dans diverses régions du pays, qui parviennent à commercialiser le produit sans difficulté, se sont félicité certains éleveurs caprins rencontrés sur place. Ils affirment que ce succès les a motivés pour venir assister à cette nouvelle session de formation.

GHARDAÏA

Plus de

7,4 millions DA

de recette

d'exportations hors hydrocarbures en 2015

d'Oran. "Il sera procédé à l'aménagement des deux gares routières, lesquelles seront transformées en grands espaces verts et allées, le tout sera agrémenté de jets d'eau pour permettre aux quartiers de Yaghmoracen et d'El Hamri d'Oran vers la nouvelle gare routière située au troisième boulevard périphérique, a-t-on appris lundi du wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane.

Le chef de l'exécutif a annoncé, lors de la première session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au bilan des activités de la wilaya au titre de l'année 2015, la fermeture, aujourd'hui, des deux gares routières de Yaghmoracen et d'El Hamri et le transfert des bus vers la nouvelle gare routière des voyageurs

d'Oran. "Il sera procédé à l'aménagement des deux gares routières, lesquelles seront transformées en grands espaces verts et allées, le tout sera agrémenté de jets d'eau pour permettre aux quartiers de Yaghmoracen et d'El Hamri d'Oran vers la nouvelle gare routière située au troisième boulevard périphérique, a-t-on appris lundi du wali d'Oran l'année dernière.

Cette session a été mise à profit pour débattre du bilan annuel des différentes activités de la wilaya au titre de l'année 2015 et examiner les dosiers de la préparation de la saison estivale 2016 et de l'opération de solidarité concernant le mois sacré de Ramadhan.

ILLIZI

Divers projets pour améliorer le cadre de vie à Tourest

Plusieurs opérations de développement ont été retenues en faveur de la bourgade de Tourest, wilaya d'Ilizzi, dans le but d'améliorer le cadre de vie de la population locale, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

Inscrites au titre de différents programmes de développement, ces opérations portent sur la réalisation de deux forages d'alimentation en eau potable, d'un réservoir et sa dotation d'un système de pompage électrique, a-t-on indiqué.

Les services de la DRE sont à pied d'œuvre pour la préparation des procédures administratives nécessaires au lancement prochain de ses projets. Ce village, à

vocation agricole, s'est également vu accorder un quota de 20 logements ruraux, une ambulance pour l'évacuation des malades vers les structures médicales de proximité de Bordj El-Haouès, ainsi que la dotation de foyers en kits solaires dans le cadre de l'électrification par l'exploitation des énergies renouvelables, selon la même source.

Lors d'une récente visite de travail englobant cette la localité, le wali d'Ilizzi Moulati Atallah a assuré que "toutes les préoccupations des régions enclavées seront prises en charge, notamment celles liées à l'ouverture de routes et de voies d'accès, l'électrification et l'alimentation en eau potable".

Les recettes drainées par les exportations de produits manufacturés par des entreprises de la wilaya de Ghardaïa ont dépassé 7,4 millions DA en 2015, a relevé hier un bilan des services de la direction locale du commerce. Ces exportations ont porté sur différents articles, en particulier des produits de verrerie, des toiles et bâches, des produits textiles, ainsi que des articles de l'artisanat et autres produits de bureautique, selon ce document dont l'APS a obtenu une copie. Les pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Maroc, sont la principale destination des exportations des entreprises de Ghardaïa ayant déclaré leurs activités auprès des services de la direction du commerce de la wilaya et auprès de la Chambre de commerce et d'industrie du M'zab (CCIM). Il existe de nombreux exportateurs de Ghardaïa qui déclarent leurs activités d'exportation auprès des ports du Nord, sans passer par les services du commerce et de la CCIM de la wilaya, a indiqué le directeur de la CCIM, Mustapha Nedjar, dans une déclaration à l'APS. Selon ce responsable, les entreprises de la wilaya de Ghardaïa s'attendent pour l'année 2016 à un chiffre d'affaire "plus important" à l'exportation, grâce à l'encouragement des pouvoirs publics aux exportations hors hydrocarbures. Des produits de verrerie d'une valeur de plus de 3,6 millions DA ont été exportés durant le premier trimestre de l'année en cours 2016 vers la Tunisie et le Maroc, a révélé dans ce cadre le directeur de la CCIM. Cette prévision haussière est également justifiée par l'intérêt accordé par de nombreux marchés africains, européens et méditerranéens aux produits agricoles, particulièrement les "bio", et à l'artisanat algérien grâce au travail de promotion effectué durant les différents salons et foires internationaux.

Saisie de 12qx de viande blanche improches à la consommation à Médéa et 1.180 kg à Oran

Plus de douze quintaux de viande blanche improches à la consommation ont été saisis, lundi, par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de Médéa auprès d'un commerçant exerçant à la périphérie du centre-ville de Médéa a-t-on appris de cette direction.

Cette quantité de viande blanche, dont la durée de validité de consommation a expiré depuis plusieurs jours, devait être écoulée sur le marché local, en dépit de sa dangerosité pour la santé du consommateur, a indiqué la même source. Le commerçant indélicat avait procédé à la congélation de la viande en question, en prévision de sa vente à des détaillants qui avaient l'habitude de s'approvisionner chez ce dernier, a-t-on ajouté. Des saisies similaires, rappelle la même source, ont

été opérées, entre fin février et début mars, respectivement à Bouchrahil et Chellalet El-Adhaoura, ou pas moins de trois quintaux de viande blanche et rouge, de qualité douteuse, ont été retiré de la vente.

Saisie par la Sûreté de wilaya d'Oran de 1.180 kg de viandes improches à la consommation

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont opéré à l'intérieur d'un restaurant situé au centre-ville d'Oran, une quantité de 1.180 kg de viandes improches à la consommation, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Cette quantité de viandes a été découverte lors d'une opération de contrôle de routine, effectuée par la brigade de protection de l'environnement et de l'urbanisme avec les éléments de la huitième (08) sûreté ur-



baine, selon la même source. Après examen par un médecin vétérinaire, la marchandise s'est avérée impropre à la consommation, ce qui a été confirmé également par le laboratoire régional de la police scientifique. La quantité de viandes saisie a été détruite et une procédure judiciaire a été lancée à l'encontre des fraudeurs, a-t-on encore indiqué.

Saisie de 70.000 supports audiovisuels contrefaits à Alger

Quelque 70.000 supports audiovisuels contrefaits (CD et DVD) ont été saisis lundi à Alger, a indiqué l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) dans un communiqué. Une opération combinée des agents de l'Onda et les éléments de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn), a été menée à de Bir Mourad Rais, Draria et Chéraga (banlieue ouest d'Alger), précise-t-on.

Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le piratage et les atteintes à la propriété intellectuelle et artistique. Vendredi, quelque 85.000 supports audiovisuels contrefaits ont été saisis à Oran lors d'une opération combinée des agents de l'Onda et les services de sécurité, qui s'est

soldée par l'arrestation du propriétaire d'un atelier clandestin de duplication d'œuvres artistiques. L'Onda et la Dgsn avaient signé en 2012 un protocole de coopération pour la lutte contre l'atteinte à la propriété intellectuelle et artistique, conférant aux officiers de la Dgsn et les agents asservis de l'Onda les prérogatives d'intervenir dans le cadre de la lutte contre le piratage.

L'Office avait également conclu en 2014 un protocole d'accord avec You Tube, en vertu duquel ce dernier verse à l'Onda les droits d'auteurs algériens au titre de la diffusion de leurs œuvres artistiques le site électronique de partage de vidéos.

GUELMA Peine de mort contre l'assassin de son jumeau



Le tribunal criminel près la cour de justice de Guelma a condamné lundi à la peine capitale S.A. âgé de 57 ans pour homicide volontaire avec prémeditation de son jumeau commis dans un des villages de Bouchegouf. Selon l'arrêt de renvoi et l'audience du procès qui a duré trois heures, l'affaire remonte à septembre 2015 lorsque le mis en cause a tué son frère au village Djebar Tayeb à cause d'un litige sur le domicile familial qui les opposait depuis 1989. Lors de l'exécution en présence de la police judiciaire de la gendarmerie nationale, de l'expert et de l'huisseau de justice d'un jugement de libération du domicile en litige qui était occupé par l'inculpé, celui-ci s'était caché derrière un arbre puis a utilisé son fusil à pompe qu'il possédait du fait qu'il faisait partie d'un groupe d'autodéfense pour tuer son frère, a-t-on appris lors du procès. L'auteur du forfait a touché par le premier coup de feu la victime à la jambe avant de lui tirer dessus à deux autres reprises au ventre avant d'être arrêté en flagrant délit, selon la même source. L'inculpé a reconnu les faits et le procureur a souligné la gravité du crime accompli avec prémeditation requérant l'application de la peine capitale.

ORAN

L'affaire du journaliste Mohamed Chergui mise en délibéré pour le 4 avril

Le verdict de la Cour d'appel d'Oran dans l'affaire opposant la direction du quotidien "El-Djoumhuria" (public) à son ex-employé, le journaliste Mohamed Chergui, a été mis en délibéré pour le 4 avril prochain, a-t-on appris de source judiciaire.

Le journaliste a comparu libre à ce procès en appel où il a maintenu ses déclarations faites aux précédentes audiences, en plaidant non

coupable du chef d'inculpation retenu à son encontre (offense au Prophète(QSSSL), et à l'islam).

Le procureur de la République a, de son côté, requis le maintien de la peine prononcée à l'encontre du mis en cause en première instance, à savoir une année de prison avec sursis assortie d'une amende de 200.000 dinars. Les faits remontent à 2014 lorsqu'une

plainte est déposée par la direction du journal arabophone "El-Djoumhuria" suite à la publication dans ses colonnes d'un article jugé offensant au prophète (QSSSL) et à l'islam. La plainte a été déposée contre le journaliste Mohamed Chergui, alors responsable de la rubrique "Islamiate" contenant l'article en question, et après son licenciement.

JIJEL

Arrestation d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules a été mise hors d'état de nuire à El Aner (Jijel) par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Agissant sur plainte de la victime, les éléments de la brigade territoriale de cette localité, appuyée par ceux du Groupement territorial, sont parvenus à arrêter, en un court laps de temps, les quatre (4) auteurs présumés de ce méfait. Le camion, objet du vol, qui était stationné dans une forêt dans les environs d'El Milia, a été également récupéré. Les mis en cause ont été déférés devant la justice et écroués.



Début de la première campagne de don du sang au sein des structures de la Sûreté nationale



La première campagne nationale annuelle de don de sang a débuté hier avec la participation de cadres, fonctionnaires et agents de police.

Coincidant avec la célébration de la Journée maghrébine de don du sang, cette campagne vise la promotion du don de sang dans les rangs de la Sûreté nationale pour faire bénéficier les malades nécessitant cette matière vitale.

Une équipe de médecins spécialistes ainsi que les moyens et matériels médicaux nécessaires pour la collecte du sang selon les normes universelles ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement de cette opération humanitaire, a constaté l'APS sur place.

Dans ce cadre, le contrôleur de police, Hachichi Mohamed Tahar, inspecteur général de la sûreté nationale, a souligné l'importance de l'organisation de cette campagne au sein des structures de la police pour les malades et les hôpitaux".

Il indiqué que cette initiative "s'inscrit dans le cadre des instructions de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour l'ancrage de l'esprit de solidarité au sein de la police au service de la santé du citoyen".

Pour sa part, le contrôleur de police, Bouahmed Boubkeur, directeur de la santé et de l'action sociale, des sports à la direction générale de la sûreté nationale, a indiqué que la première campagne nationale de don de sang visait le "renforcement des nobles missions du policier à travers l'aide qu'il apporte au citoyen en toutes circonstances".

Il a souligné que cette opération humanitaire qui a débuté en 2010 au sein des structures de la police a permis la collecte de 30.000 poches de sang au niveau national.

La deuxième campagne de don de sang est prévue du 14 au 16 juin prochain à l'occasion de la Journée mondiale de don du sang alors que la troisième se déroulera du 17 au 25 octobre 2016 à l'occasion de la Journée nationale de don du sang.

Le président de la Fédération nationale des donneurs de sang, Kadour Gherbi, a quant à lui appelé les différentes institutions nationales à programmer des campagnes similaires au regard de l'impact humainitaire de l'opération.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Des habitants bloquent la RN5 et la voie ferrée pour réclamer leur part du développement

Des habitants de la localité d'Ouled Sidi Brahimi, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ont protesté, hier, pour réclamer leur part de développement.

Ces personnes ont bloqué en premier lieu la voie ferrée ensuite la RN5 au niveau de leur commune qui relie Bordj Bou Arréridj à Alger pour protester contre les manques dans tous les secteurs.

Une situation qui a suscité la colère des habitants de la commune précitée. Dans la foulée, plusieurs autres revendications ont été émises par les protestataires entre autre l'état des routes, l'électricité, le chômage et la santé.

M.B.

SELON UN RAPPORT DU BUREAU AMÉRICAIN DU RECENSEMENT
Accélération du vieillissement de la population mondiale



Les plus de 65 ans de la population mondiale devraient progresser à 1,6 milliard d'ici 2050, contre 617 millions actuellement représentant respectivement près de 17% et 8,5% des habitants de la planète, selon un rapport du Bureau américain du recensement publié lundi.

«Nous constatons un vieillissement dans tous les pays du monde», a indiqué John Haaga, l'un des directeurs de l'Institut national américain du vieillissement (National Institute of Aging-NIA).

«Les gens vivent plus longtemps mais pas nécessairement en meilleure santé... et cette population vieillissante pose plusieurs défis de santé publique auxquels nous devons nous préparer», a-t-il estimé dans un communiqué. «Un grand nombre de nations en Europe et en Asie sont plus avancées dans ce processus démographique ou vieillissent plus rapidement qu'aux Etats-Unis», a noté le Dr Richard Hodes, directeur de NIA, composante des Instituts nationaux de la santé (NIH).

SELON UNE ÉTUDE
Près de sept millions d'américains menacés de secousses sismiques liées à la fracturation

Environ sept millions de personnes vivent dans des régions du centre et de l'est des Etats-Unis où la fracturation hydraulique peut causer des secousses sismiques risquant d'endommager les constructions, selon un rapport de l'Institut américain de géophysique publié lundi.

L'Oklahoma, le Kansas, le Texas, le Colorado, le Nouveau Mexique et l'Arkansas sont, dans l'ordre, les plus exposés, a précisé le United States Geological Survey (USGS), notant que l'Oklahoma et le Texas abritaient la population la plus importante exposée à ce risque.

Cette technique consiste à extraire pétrole et gaz naturel par injection d'eau à haute pression dans

des puits très profonds, sous les nappes phréatiques. Dans certains endroits, des destructions peuvent être provoquées à la fois par des séismes naturels et par des activités de fracturation.

«Le fait d'inclure les secousses sismiques résultant d'activités humaines a fortement accru dans notre évaluation le risque dans plusieurs parties des Etats-Unis», a souligné Mark Petersen, responsable de la cartographie sismiques à l'USGS.

C'est la première fois que l'USGS publie une carte des risques sismiques résultant de la fracturation hydraulique. Au paravant, seuls les risques de tremblement de terre naturel étaient concernés par ses prévisions.

ESPACE
Nouvelles preuves de l'existence d'une neuvième planète dans le système solaire

Des scientifiques apportent de nouvelles preuves sur l'existence d'une neuvième planète dans notre système solaire, ont rapporté hier des médias. Les astronomes se sont aperçus que les objets célestes qui se trouvent aux confins de notre système solaire subissaient une influence gravitationnelle qui pourrait être provoquée par un objet non identifié. «Quelque chose d'étrange se passe dans le système solaire», expliquent les scientifiques, qui supposent qu'une énorme planète mystérieuse provoquerait ces phénomènes bizarres. «L'existence d'une planète cachée dix fois plus grande que la Terre, serait la meilleure façon d'expliquer la modification des orbites de ces corps célestes», ont indiqué les scientifiques Mike Brown et Konstantin Batygin, cités par le site russe d'information «Russia Today» (RT). En janvier, les deux astronomes ont déclaré qu'ils avaient déduit la possibilité de l'existence d'une nouvelle planète en analysant la Ceinture de Kuiper, une zone, mystérieuse pleine d'astéroïdes et d'autres objets glacés dans laquelle on perçoit l'influence de quelque chose d'énorme mais d'encore inconnu.

«Bien que nous concevions avec scepticisme l'existence de cette planète, nous continuons les recherches de son influence sur les confins du système solaire. (A) Pour la première fois depuis 150 ans, on peut déclarer que le modèle du système solaire est encore incomplet», a relevé M. Batygin. Même si les mathématiques montrent que cette planète doit exister, elle n'a pas encore pu être observée et à cet effet, le Télescope Canada France Hawaii explore les confins du système solaire. Il sera possible de confirmer les calculs de Mike Brown et de Konstantin Batygin en examinant davantage d'objets situés dans la Ceinture de Kuiper. L'astronome Mike Brown, est devenu célèbre pour le rôle qu'il a joué dans le déclassement de la planète Pluton, qui n'en est officiellement plus une aujourd'hui. Il aurait proclamé après cette décision de la communauté scientifique: «Maintenant on peut aller chercher une autre planète pour terminer le modèle du système solaire.»

APS

COLOMBIE
1,3 tonne de cocaïne saisie sur l'océan Pacifique



Plus de 1,3 tonne de cocaïne provenant de Colombie a été saisie dans les eaux internationales de l'océan Pacifique au cours d'opérations près des frontières maritimes de l'Equateur et du Salvador. Un «go fast», bateau très rapide et maniable utilisé majoritairement par les trafiquants, a été intercepté à 200 milles nautiques au sud du Salvador avec une cargaison de 750 kg de chlorhydrate de cocaïne, a indiqué la

police judiciaire colombienne (Dijin), au cours d'une première opération où deux Equatoriens et un Colombien ont été arrêtés. Dans une seconde opération, réalisée sur le Pacifique et du Salvador,

une autre interceptée.

Leurs nationalités n'ont pas été précisées.

La semaine dernière, la Colombie et l'Equateur avaient annoncé qu'ils envisageaient

de créer une force militaire conjointe pour renforcer la sécurité à leur frontière commune, qui s'étend sur 700 kilomètres et où opèrent des bandes de trafiquants de drogue et des groupes armés illégaux.

La Colombie est le premier producteur mondial de feuilles de coca, composant de base de la cocaïne. Elle a exporté environ 442 tonnes de cocaïne en 2014, selon l'ONU.

L'Argentine intègre les Malouines dans son plateau continental

Une commission de l'ONU a approuvé l'extension du plateau continental de l'Argentine, qui comprend désormais les îles Malouines, dont la souveraineté est disputée par Buenos Aires et Londres. La Commission des limites du plateau continental, un organisme scientifique créé par l'ONU, a approuvé un rapport présenté par Buenos Aires en 2009 qui inclut les îles Malouines dans son territoire maritime, a affirmé dans un communiqué la ministre argentine de la diplomatie, Susana Malcorra. Le plateau continental de l'Argentine se trouve agrandi de 1,7 million km², a-t-elle détaillé, ajoutant que cette décision était cruciale pour les revendications de Buenos Aires sur cet archipel britannique, situé dans

une zone riche en pétrole dans l'Atlantique sud.

Les îles Malouines, situées à 400 kilomètres des côtes argentines et à 12.700 kilomètres de Londres, sont au cœur d'un conflit de souveraineté entre l'Argentine et le Royaume-Uni.

En 1982, les troupes de la dictature argentine de l'époque avaient repris militairement possession des îles, entraînant un conflit de 74 jours qui s'était soldé par une victoire de la Grande-Bretagne. Les combats avaient fait 255 morts britanniques et 645 argentins.

En 2013, les 3.000 habitants de l'archipel s'étaient prononcés en quasi-totalité par référendum en faveur de la souveraineté britannique.

ÉMIRATS ARABES UNIS
Important incendie «maîtrisé» dans des tours d'habitation

Un important incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans plusieurs tours d'habitation de l'emirat d'Ajman, près de Dubaï, selon les médias locaux et des témoins. Le feu a pris dans une tour du complexe «Ajman One», qui en compte 12, et s'est étendu au moins à une deuxième, selon le site internet du quotidien Gulf News Daily. Aucun décès n'a été signalé dans l'immédiat par les secours. Une femme enceinte souffrant de difficultés respiratoires a été hospitalisée, tandis que cinq blessés légers étaient traités sur place, selon la police, qui assure que l'incendie avait été maîtrisé. Plusieurs incendies ont touché récemment des tours aux Emirats arabes unis, le dernier en date étant celui qui avait fait rage la nuit

du Nouvel An 2016 dans un hôtel de luxe de Dubaï, près de la plus haute tour du monde, Burj Khalifa, sans toutefois faire de victimes.

En février 2015, un incendie avait ravagé la partie supérieure d'un des plus hauts gratte-ciel de Dubaï, The Torch, forçant des centaines de résidents à évacuer leurs appartements, là encore sans faire de morts.

SELON LE PR HABIB DOUAGUI

«Le tabagisme responsable de 90% des cas de cancer de l'appareil respiratoire en Algérie»

Le président de la Société algérienne d'asthmologie, d'allergologie et d'immunologie clinique, Pr Habib Douagui a affirmé lundi que 90% des cas de cancer de l'appareil respiratoire en Algérie sont dus au tabagisme.

Intervenant en marge du deuxième atelier national de Thoracoscopies médicales et d'endoscopies interventionnelles, Pr Douagui a précisé que ces journées de formation s'inscrivaient dans le cadre de l'accompagnement du Plan national de lutte anti-cancer 2015/2019 qui vise en premier lieu à lutter contre les facteurs de risque dont le tabagisme qui est à l'origine de 90% des tumeurs de l'appareil respiratoire.

Le spécialiste qui est chef de service de Pneumo-Allergologie au CHU Issad Hassani de Beni Messous (Alger), est revenu sur les différentes réunions consacrées par l'établissement hospitalier pour accompagner le plan anti-cancer annonçant la création d'un fichier à cet effet.

S'agissant de l'utilisation de la thoracoscopie médicale, le spécialiste a précisé que cette technique était destinée aux personnes atteintes de maladies respiratoires chroniques



comme le cancer ou une maladie pulmonaire.

Parmi les principaux facteurs de la maladie, le Pr Douaghi a cité le tabagisme, la tuberculose et certaines maladies qui touchent des parties du

poumon. La formation de quatre jours à laquelle prennent part des services spécialisés de plusieurs CHU est encadrée par le Pr Yacine Khoulli (CHU Blida) et le Pr Noureddine Gharbi (Paris, France).

CHLEF

Ouverture du premier service de chirurgie cardiovasculaire

Un service de chirurgie cardiovasculaire, le premier du genre dans la wilaya de Chlef, a été ouvert lundi au niveau de la clinique privée El Ihsane.

A l'inauguration de cette nouvelle structure médicale de 46 lits, venue renforcer le secteur de la santé de la wilaya de Chlef, le wali Aboubakr Essedik Bouceta a mis l'accent sur la «complémentarité existante entre le privé et le public en vue d'une meilleure prise en charge des malades de la région», soulignant l'importance de cet acquis pour la wilaya et sa contribution, attendue, dans l'atténuation des souffrances des malades cardiaques, contraints à effectuer de longs déplacements aux wilayas voisines pour se faire soigner. M. Bouceta a ré-



vélé, à l'occasion, l'affection d'assiettes foncières, à des investisseurs désireux de réaliser des cliniques privées spécialisées dans l'hémodialyse et les rhumatismes et maladies articulaires, entre autres, en vue de couvrir le déficit accusé par la wilaya dans ces spécialités. Selon son direc-

teur technique, Dr. Bérbabha Toufik, ce nouveau service médical a été doté d'équipements de pointe, dont ceux permettant notamment la dilatation des artères et leur traitement sans avoir recours à l'ouverture chirurgicale. L'exploitation de cette technique a nécessité une formation

continue du staff médical et paramédical chargé de ce service de chirurgie cardiaque, a-t-il assuré.

Les dossiers des malades devaient être pris en charge au niveau de cette clinique privée sont préparés, en coordination avec les services de la CNAS et de la CASNOS, en vue de bénéficier de la gratuité des opérations chirurgicales, dont le coût varie entre 700.000 et 1,2 million de dinars, a fait savoir le même responsable.

Une commission de la wilaya s'attellera à l'examen des dossiers des malades non couverts par la sécurité sociale en vue de leur permettre de bénéficier d'une prise en charge gratuite au niveau de cette clinique, a-t-on indiqué.

DU 13 AU 16 AVRIL À ORAN

Salon international du mobilier hospitalier

Le 19e Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM) se tiendra du 13 au 16 avril au Centre des Conventions Mohamed Benahmed d'Oran (CCO), a-t-on appris lundi des organisateurs.

Cet événement verra la présentation des équipements, produits et services de plus de 200 firmes en provenance de 23 pays, a précisé la directrice du salon, Amina Krimche, dans un communiqué transmis à l'APS. «Le SIMEM constitue une vitrine privilégiée des innovations bio-médicales et technico-médicales et un rendez-vous très apprécié des professionnels de la santé», a-t-elle indiqué, soulignant que l'exposition connaît cette année une aug-

mentation de surface de plus de 25% par rapport à l'édition précédente. «Alliés précieux et incontournables du praticien, l'imagerie médicale et le laboratoire d'analyse y sont largement représentés, avec de nombreux équipements et produits en provenance de l'Europe, des Etats-Unis et de l'Asie», a-t-elle indiqué. L'instrumentation, les appareils de mesures, les fluides médicaux, ainsi que le traitement des déchets hospitaliers, seront également présentés à travers plusieurs stands. Selon la responsable du salon, la vaste gamme de produits exposés comprend aussi le mobilier médical, de fabrication nationale ou d'importation, à même de répondre aux besoins des nombreux

projets d'hôpitaux et de cliniques en cours de réalisation dans le pays.

L'exposition sera complétée par les fournisseurs d'articles d'orthopédie, de produits dentaires, de prothèses auditives et de services divers (maintenance d'équipements, logiciels spécialisés, bases de données et annuaires médicaux, consulting, édition...). Plusieurs communications seront animées par des experts à l'occasion de ce salon spécialisé qui est réservé aux professionnels et aux étudiants des filières médicales. Le SIMEM est organisé par l'agence de communication événementielle «Krizalid'Or», basée à Alger, avec le soutien du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

PROJETS DU SECTEUR DE LA SANTÉ À BOUIRA

Les autorités locales pressent les entreprises réalisatrices à respecter les délais

Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont enjoint lundi les entreprises réalisatrices de projets dépendant du secteur de la santé d'accélérer la cadence des travaux en vue de réceptionner certaines infrastructures accusant retard, dont le service des urgences médicales de l'hôpital de Sour El-Ghozlane en réhabilitation. Au cours d'une visite d'inspection de quelques chantiers à travers la wilaya, le wali Nacer Maskri s'est enquis de la situation des différents projets, notamment la réhabilitation des urgences médico-chirurgicales (UMC) des hôpitaux de Lakhdaria et de Sour El-Ghozlane.

Pour le service des urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) de Sour El-Ghozlane (sud), sa réouverture était prévue initialement en décembre 2015, mais la structure a connu un retard dans la réalisation des travaux de réhabilitation du à des contraintes multiples, notamment techniques et administratives, mais aussi à la lenteur des entreprises.

Le projet du service des urgences de l'EPH avait été inscrit depuis 2006 pour une enveloppe de 430 millions de dinars, selon sa fiche technique présentée au chef de l'exécutif de la wilaya. Sur place, M. Maskri a pressé les responsables du projet pour qu'ils accélèrent le rythme des travaux afin d'ouvrir cette structure aux malades. Le wali a visité également le chantier d'extension de l'EPH qui devra atteindre, une fois réceptionné, une capacité de 400 lits.

À aussi, il a sommé les entreprises concernées par sa construction de consentir davantage d'efforts en vue de mettre en service ces structures le plus tôt possible.

S'agissant du service des urgences médico-chirurgicales de l'EPH de Lakhdaria, réceptionné il y a juste une semaine de cela après cinq ans de travaux, Ghannem Houcine, responsable à la direction locale de la santé, a expliqué à l'APS que le service des UMC de Lakhdaria est «maintenant achevé et mis en service il y a une semaine. Il est équipé et composé de trois salles opératoires et un bloc de chirurgie». Inscrit dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD) de la direction de la santé et de la population (DSP), cette structure avait connu plusieurs périodes d'arrêt depuis 2008 pour des raisons techniques et administratives. Les travaux de réalisation n'ont été relancés que vers la fin de l'année 2015, a ajouté M. Ghanem. Actuellement, les travaux de la structure «ont été entièrement finalisés et le matériel médical installé avec succès», a assuré Badaoui Ali, directeur de l'EPH de Lakhdaria, ajoutant toutefois qu'il ne reste que quelques retouches» à apporter.

D'après les explications données sur place, des simulations seront menées dans quelques semaines par les médecins en vue de pouvoir mettre en service ce bloc. Le wali a inspecté aussi les projets de réalisation de deux hôpitaux au niveau de la commune d'Aïn Bessam (ouest) ainsi qu'à M'Chedallah (est), où les travaux sont toujours en cours. A M'Chedallah, les travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 120 lits accusent un retard, ce qui a poussé le wali à mettre en demeure l'entreprise réalisatrice pour que celle-ci accélère davantage la cadence des travaux de réalisation.

Pour ce qui est du nouvel hôpital d'Aïn Bessam, ayant une capacité de 120 lits, son étude a été finalisée, et les travaux ont été lancés récemment avec pour objectif de le réceptionner dans un délai de 24 mois, d'après la fiche technique du projet présenté au wali. Le taux d'avancement est jugé «acceptable», a-t-on relevé.

L'APELINE POUR SOIGNER LA THROMBOSE ?

La thrombose pourrait être traitée par une molécule fabriquée par le corps humain, l'apeline. Une découverte qui pourrait mener à de nouvelles options thérapeutiques.

L'apeline, une molécule produite par notre organisme, présenterait des propriétés anti-thrombotiques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Blood*. Des conclusions obtenues chez les souris.

Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont montré qu'une molécule naturellement présente dans l'organisme, l'apeline, freine la formation des caillots sanguins (thrombus) dépendante de la thrombine ou du collagène.

Les scientifiques ont tout d'abord procédé à la formation de caillots sanguins en laboratoire, dans différentes conditions et en présence ou non d'apeline. Ils ont constaté que cette molécule est capable de bloquer la formation d'un thrombus quand les plaquettes sont activées par du collagène ou la thrombine. Ils ont ensuite testé leurs travaux *in vivo*, chez la souris : les animaux dépourvus d'apeline

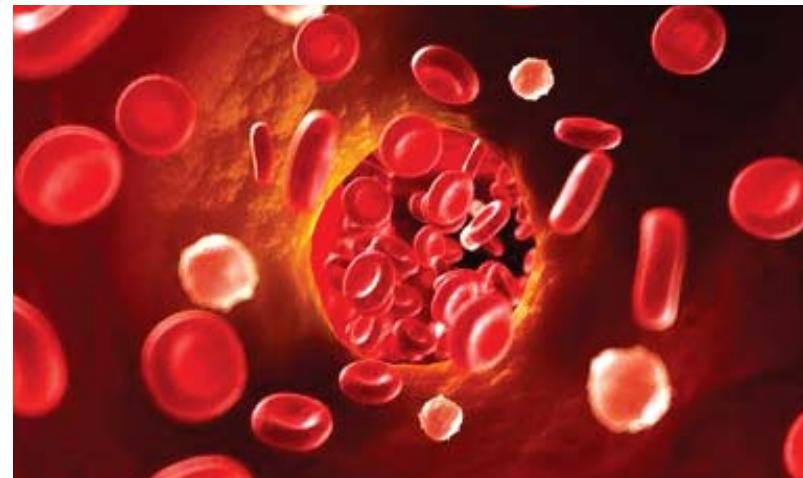
présentent bien un temps de saignement plus court que la normale, confirmant le rôle anticoagulant de l'apeline.

Trouver un traitement sans effet secondaire

"Non seulement l'apeline présente bien des propriétés anti-coagulantes mais, surtout, elle agit du côté des voies de signalisation du collagène et de la thrombine", explique Géraldine Siegfried, coauteur de ces travaux.

"Si nous parvenons à développer un analogue de l'apeline sûr et efficace, il s'agira alors d'une option thérapeutique différente et complémentaire à celles qui existent déjà".

Mais, l'apeline étant présente dans tout l'organisme et agissant sur différents tissus, le risque d'effets indésirables est en effet conséquent. "Une solution pourrait être d'agir sur la biodisponi-



bilité de cet analogue, en lui conférant une durée de vie très courte dans l'organisme. Cela lui

donnerait la possibilité de rencontrer son récepteur sur les plaquettes, directement accessibles

dans le sang, sans avoir le temps d'agir sur d'autres organes", conclut la chercheuse.

TESTOSTÉRONE : ATTENTION AU RISQUE DE THROMBOSE VEINEUSE

Les médicaments à base de testostérone augmenteraient le risque de caillot sanguin. Afin de prévenir tous les utilisateurs, l'autorité sanitaire américaine demande à ce que le risque soit mentionné sur les notices.

Prescrire de la testostérone n'est pas sans risque. Ce 20 juin, l'autorité américaine de sécurité des médicaments (FDA) demande davantage de précisions sur les notices, pour prévenir les risques de formation de caillot sanguin.

Selon une étude parue dans le *JAMA*, les médicaments augmentent de 29% le risque d'accident cardiovasculaire par rapport aux hommes qui ne suivent pas de traitement. Depuis 2014 la FDA a réévalué les risques liés à la prise de testostérone. Jusqu'ici, les notices informaient uniquement sur le risque



de thrombo-embolie veineuse (TEV) chez les hommes présentant une hausse anormale du nombre de cellules circulant dans le sang (polycythémie), un des effets secondaires d'un traitement à base de testostérone.

Un risque d'embolie pulmonaire

Plusieurs cas de phlébite liés à la prise de testostérone, mais pas à une polycythémie, ont été signalés à la FDA, qui a donc décidé d'élargir l'avertissement sur les effets indésirables à l'ensemble des patients sous traitement. Car la formation de caillots peut entraîner une thrombose veineuse ou une embolie pulmonaire, qui peuvent être mortelles. La FDA demande aussi aux médecins

d'être vigilants et de réfléchir sérieusement à l'équilibre entre les bénéfices et les risques d'un tel traitement avant de le prescrire.

Pour être considéré comme normal, le taux de testostérone doit osciller entre 4 et 8 mg/ml de sang. Cette hormone stéroïdienne, principalement produite par les testicules, aide à maintenir la densité osseuse, la distribution harmonieuse des graisses et la libido. En dessous de ce taux, il existe un risque d'ostéoporose et de baisse de la libido. Indispensable au bon équilibre hormonal, elle peut également être à l'origine d'une baisse d'énergie, d'une dépression, de problèmes cardiaques ou d'une incapacité à faire de l'exercice. Il n'est pas rare d'observer une baisse du taux de l'hormone chez des hommes de plus de 50 ans.

LES FILMS D'HORREUR PERTURBENT LA CIRCULATION SANGUINE

Des chercheurs néerlandais viennent de montrer que l'abus de films d'horreur peut provoquer des troubles de la circulation sanguine. En cause : une coagulation anormale. *Shining*, *Sinister*, *Insidious*... Chaque année, de nouveaux films d'horreur sortent au cinéma, pour le plus grand plaisir des aficionados. Mais selon une récente étude menée par des chercheurs de l'Université de Leiden (Pays-Bas), ces longs-métrages terrifiants auraient bel et bien un impact sur notre santé. Et il s'agitrait de ne pas en abuser pour la protéger !

Les scientifiques ont réuni 24 volontaires avant de les diviser en deux

groupes. Le premier groupe a visionné *Insidious*, un film d'horreur fantastique sorti en 2011. Le second groupe a eu droit à une projection nettement moins effrayante : *A year in champagne*, un documentaire sur les méthodes de fabrication du champagne (2015).

Quinze minutes avant la séance, tous les volontaires ont été soumis à une prise de sang. Une autre prise de sang a eu lieu 15 minutes après la fin du film. Les chercheurs précisent qu'ils avaient demandé aux participants de ne pas fumer et de ne pas boire d'alcool pendant les 24 heures qui ont précédé l'expérience.

Résultat ? 57% des volontaires qui

ont visionné *Insidious* présentaient des taux anormalement élevés de facteur VIII (ou facteur anti-hémophilique A), une protéine présente dans le plasma sanguin : celle-ci participe notamment au processus de coagulation. Lorsqu'elle est en déficit, le risque d'hémophilie augmente. Mais lorsqu'elle est présente en trop grande quantité dans l'organisme, des caillots risquent de se former. Ceux-ci sont susceptibles de gêner la circulation sanguine, ce qui peut (par exemple) conduire à une thrombose veineuse. Moralité, en cette période de fêtes, pour ne pas finir aux Urgences, on se cantonne aux comédies romantiques !



ANTI-INFLAMMATOIRES : DES EFFETS INDÉSIRABLES FRÉQUENTS

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont très largement utilisés contre la douleur. Mais ils ne sont pas dénués d'effets secondaires qu'il vaut mieux connaître afin de les éviter.

La principale indication des anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire sans cortisone) est l'inflammation. Ils sont donc particulièrement efficace pour soulager les rhumatismes inflammatoires qu'ils soient aigus ou chroniques. Mais les AINS sont aussi largement utilisés à des doses réduites pour leurs propriétés contre la douleur. Apranax, Arcoxia, Cébutid, Bi-profenid, Felidene, Nifluril... Sous tous ces noms de marques et bien d'autres encore se cachent différents AINS : naproxène, etoricoxib, flurbiprofène, ketoprofène, piroxicam, acide niflumique. L'ibuprofène est sans aucun doute la molécule d'AINS la plus consommée en France. Elle est à la fois en vente libre sous le nom d'Advil ou Nurofen et sur prescription sous le nom d'Antarène, Brufen...

Des médicaments actifs mais pas anodins

Leurs effets indésirables sont assez fréquents et mieux vaut les connaître. Les plus connus de ces effets sont les accidents digestifs. Les AINS augmentent en effet le risque d'hémorragies et d'ulcères digestifs notamment chez les personnes de plus de 65 ans. C'est pourquoi, avec ces anti-inflammatoires, les médecins prescrivent systématiquement, dès protecteurs gastriques de la famille des inhibiteurs de la pompe à proton chez les personnes à risque.

Prendre en même temps deux anti-inflammatoires augmente également sérieusement le risque d'accidents digestifs. L'automedication est donc à pratiquer avec prudence. Le deuxième grand type d'accidents dus aux AINS concerne le système cardiovasculaire. Depuis quelques années les études ont démontré que les médicaments de cette classe augmentent le risque d'infarctus du myocarde, d'hospitalisation pour insuffisance cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral. Même l'ibuprofène à la dose 2 400 mg par jour (soit la dose maximale recommandée qui est double de la dose habituellement utilisée) augmente le risque cardiovasculaire.

Méfiance en cas de maladie vasculaire

En juin 2015, l'Académie de médecine rappelait que ce risque concernait plus particulièrement les personnes atteintes d'une maladie cardiaque, d'une hypertension artérielle mal contrôlée, d'artériopathie périphérique ou de pathologie vasculaire cérébrale...

Ces médicaments peuvent également se révéler toxiques pour le rein. Ils sont donc déconseillés en cas d'insuffisance rénale.

Avant de prendre un AINS, surtout en automédication, la prudence est donc de mise. Au moindre doute, on en parle à son pharmacien ou son médecin.

Pas de panique pour autant. "Les problèmes liés aux AINS sont plus liés à la durée de prescription qu'à la dose. Prendre une de ces molécules pendant deux jours n'est pas dangereux", rassure le professeur Serge Perrot. Le spécialiste recommande cependant de toujours prendre la dose la plus faible possible sur la période la plus courte possible.

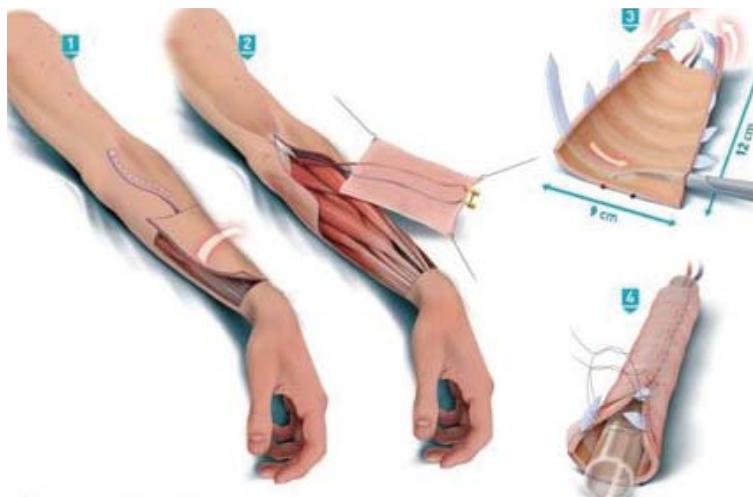
DES ARTÈRES ARTIFICIELLES POUR ÉVITER LA FORMATION DE CAILOTS

Un vaisseau sanguin artificiel capable de dissoudre les caillots en un rien de temps, c'est possible. Une équipe de chercheurs russes vient de mettre au point un prototype.

Les caillots de sang sont composés de cellules sanguines : celles-ci s'accumulent sous la forme d'un amas visqueux et finissent parfois par obstruer les voies circulatoires (artères et veines). Lorsqu'un « bouchon » sanguin apparaît, le patient risque alors de subir un problème d'ordre cardio-vasculaire : crise cardiaque , AVC, cécité, thrombose veineuse ...

C'est pour éviter la formation de caillots sanguins que des chercheurs de la ITMO University (Russie) ont mis au point un prototype de vaisseau sanguin artificiel capable de résister aux caillots sanguins... et même de les dissoudre.

En pratique, ce vaisseau sanguin nouvelle génération est composé de très fins tubes (nanotubes) d'oxyde d'aluminium, dans lesquels on retrouve des enzymes thrombolytiques, qui ont justement pour fonction de « découper » les caillots au moment de leur formation. Les enzymes, protégées par la structure « en malle » du vaisseau sanguin artificiel auraient ainsi un rôle de « gardiennes » pour éviter la formation de caillots.



« Nous avons testé notre création in vitro, en laboratoire, explique Yulia Chapurina, principal auteur de ces travaux, qui ont été publiés dans la revue scientifique Journal of Medicinal Chemistry. Nous avons fabriqué un caillot et nous l'avons fait circuler dans le

vaisseau sanguin artificiel. Il a été détruit en quelques minutes seulement. » L'objectif des chercheurs russes est de limiter la prise d'anti-coagulants par les patients dont les risques cardio-vasculaires sont élevés. En effet, ces médicaments présentent des

effets secondaires non négligeables : hémorragies, troubles digestifs et cutanés, réactions allergiques, conflits avec d'autres médicaments (l'aspirine et le paracétamol, en particulier, ainsi qu'avec les aliments riches en vitamine K)...

JAMBES LOURDES : L'HOMÉO POUR TRAITER LE TERRAIN

L'homéopathie ne peut pas réparer les lésions mais elle peut aider les personnes ayant un terrain sensible aux problèmes veineux en agissant sur les différents symptômes.

L'ordonnance homéo contre les jambes lourdes :

-Si on est soulagée une fois les jambes relevées : Vipera Redii 9CH. Deux granules trois fois par jour.

-En cas de relâchement veineux : Calcarea Fluorica 9 CH : en cas de relâchement veineux. A ajouter au remède précédent, une dose par semaine.

-Si on est améliorée par la marche lente et en plein air. Pulsatilla 7 CH. Deux granules trois



fois par jour

-Si on a aussi des impatiences dans les membres : Zincum Metallicum 9 CH. Deux granules , trois fois par jour

-Si on est active mais sédentaire (toute la journée assise au bureau ou beaucoup de trajets en voiture et si les symptômes sont améliorés par la marche) : Nux vomica 7CH. 2 granules 2 fois par jour.

« L'homéopathie utilise aussi certaines plantes présentes en phytothérapie en basse dilution », précise le pharmacien Albert-Claude Quemoun, comme l'Hamamélis en 4CH ou 6 CH ou le Ginkgo.

Partagez vos astuces anti-jambes lourdes sur notre forum

LES PLANTES, UNE SOLUTION À VOS PROBLÈMES DE CIRCULATION CET ÉTÉ

Les problèmes de jambes lourdes peuvent rendre la période estivale un peu pénible. Mais certaines plantes possèdent des propriétés intéressantes pour lutter contre les problèmes circulatoires. Une pharmacienne est disponible pour répondre à toutes vos questions sur le forum. Jambes lourdes et gonflées, pieds constamment glacés, varices mais aussi hémostoïdes... Les problèmes

circulatoires touchent de nombreuses femmes et il n'est pas toujours facile de soulager ses désagréments. Certaines plantes comme le chrysanthème, l'ail ou la vigne rouge possèdent des propriétés intéressantes pour améliorer la circulation sanguine. Mais ce ne sont pas les seules ! Vous voulez savoir quelles sont ces plantes si efficaces pour améliorer nos petites imperfections ? Posez toutes vos

questions sur le thème « circulation et phytothérapie » sur notre forum dédié. Pascale Imbert est Docteur en pharmacie spécialisée en phytothérapie et aromathérapie. Elle travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine des plantes et des médicines complémentaires. Est enseignante à l'École Lyonnaise des Plantes Médicinales (ELPM) et a fondé un centre de formation en thérapies naturelles.



L'insécurité alimentaire menace plus de 30.000 réfugiés maliens au Burkina Faso

Quelque 31.000 réfugiés maliens au Burkina Faso sont menacés par l'insécurité alimentaire, ont averti hier le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM), réclamant une aide d'urgence de 2,5 millions de dollars américains.

«Si de nouvelles contributions ne sont pas reçues d'urgence, 31.000 réfugiés maliens risquent d'être privés d'assistance alimentaire durant les trois prochains mois. La période de soudure qui approche est le moment où ils sont particulièrement vulnérables et ont le plus besoin de soutien», ont alerté le PAM et le HCR dans un communiqué.

«Le PAM a besoin de toute urgence de 2,5 millions de dollars américains pour apporter aux réfugiés maliens l'assistance dont ils ont besoin pour survivre», a précisé le représentant du PAM au Burkina Faso, Jean-Charles Dei.

Le PAM et le HCR appuient depuis 2012 le gouvernement burkinabé et les ONG pour venir en aide aux réfugiés qui ont fui le conflit au nord du Mali. En 2015, le PAM a fourni une assistance alimentaire à plus de 31.000 réfugiés maliens, sous forme de vivres et de transferts monétaires. Mais depuis le début de l'année, faute de ressources suffisantes, le PAM n'a pas pu fournir l'assistance alimentaire en espèces et les rations alimentaires ont été réduites, indique le communiqué.

«Les réfugiés maliens sont déjà exposés aux effets néfastes des sécheresses récurrentes, aux inondations et à la pauvreté chronique (...). Sans soutien de la communauté internationale, il y a beaucoup de risques que ces populations aient recours à des stratégies désespérées, comme le ralliement des jeunes aux groupes armés», a prévenu la représentante du HCR au Burkina Faso, Mme Gogo Hukportie.

«Dans la mesure où la situation dans le nord du pays demeure instable, nous nous attendons à ce que peu de réfugiés retournent au Mali en 2016», a conclu Mme Hukportie du HCR.

NIGER

Liberté provisoire pour l'opposant-candidat Hama Amadou

La Cour d'appel de Niamey a accordé hier la liberté provisoire à l'opposant-candidat Hama Amadou, hospitalisé en France depuis le 16 mars après avoir été évacué depuis sa prison nigérienne où il se trouvait en raison de son implication dans un présumé trafic d'enfants, a annoncé un de ses avocats.

«La décision est claire: la Cour (d'appel) vient d'ordonner la liberté provisoire du candidat Hama Amadou. Il est libre à partir d'aujourd'hui», a affirmé à la presse Mossi Boubacar, un des avocats de Hama Amadou. A sa sortie de l'hôpital M. Amadou n'aura plus à regagner sa prison de Filingué à 180 km au nord de Niamey, selon une source proche du dossier. Hama Amadou est poursuivi pour une affaire de trafic d'enfants qui perturbe le climat politique nigérien depuis deux ans et dans laquelle une vingtaine de personnes sont impliquées.

L'opposant a toujours affirmé qu'il s'agissait d'un montage politique destiné à l'empêcher d'être élu président. Le pouvoir, lui, parle de «dossier de droit commun» et «d'indépendance de la justice».

Hama Amadou a passé toute la campagne électorale de la présidentielle en prison.

RD CONGO

16 morts dans une offensive militaire dans l'Est

Quatre militaires congolais et douze rebelles ont été tués dans des combats qui opposent depuis dimanche l'armée à une coalition de rebelles dans le Masisi, territoire de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué hier l'armée. L'armée congolaise affronte une coalition des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) et de deux groupes Mai Mai dans la localité de Mpata, a déclaré le capitaine Guillaume Djike Kaiko, porte-parole de l'opération, cité par l'AFP.

Mpata est située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Goma, capitale de la province instable du Nord-Kivu. «Le bilan est de 12 morts côté FDLR et alliés et 4 morts côté ar-

TUNISIE-ONU

Ban Ki-moon se félicite des progrès démocratiques de la Tunisie

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité lors de sa visite lundi en Tunisie, des progrès démocratiques du pays, réitérant le soutien des Nations unies au peuple et au gouvernement tunisiens.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon est arrivé lundi en Tunisie pour une visite officielle de deux jours, accompagné du président du groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim. «Monsieur Kim et moi sommes ici pour témoigner de notre soutien à la Tunisie, dont les progrès vers davantage de stabilité et de prospérité se poursuivent, malgré les importants défis économiques et sécuritaires qui perdurent», a déclaré M. Ban, à l'issu d'un entretien avec le président tunisien, Beji Caid Essebsi.

Le SG de l'ONU a félicité le président tunisien, «pour les progrès démocratiques de la Tunisie» et pour «ses efforts afin de réduire les inégalités sociales et économiques», indique un communiqué de l'ONU. Il a également assuré M. Caid Essebsi «du soutien



tien des Nations unies au peuple et au gouvernement tunisiens alors que le pays entame une étape dans sa transition».

«Le chômage, notamment celui des jeunes, est l'un des enjeux les plus graves auxquels est confrontée la Tunisie», a signalé Ban Ki-moon, qui doit assister mardi à une conférence nationale sur l'emploi organisée par le Premier ministre tunisien, Habib

Essid. Outre le président et le Premier ministre, MM. Ban et Kim devaient également rencontrer le président de l'Assemblée des représentants du peuple Mohamed Ennaceur, pour des discussions sur des propositions concrètes pour générer des résultats économiques au bénéfice du peuple tunisien, en particulier en matière de création d'emplois et de soutien économique, conclut le communiqué.

CONGO

L'appel de l'opposition à la journée «villes mortes» diversement suivi à Brazzaville

L'appel de l'opposition congolaise à une journée «ville morte» pour contester la réélection du président Denis Sassou Nguesso, était largement suivi dans les quartiers sud, et ignoré dans les quartiers nord, reflétant la division électorale de la ville. Dans les quartiers sud, déshérités, de Baongo, Makélékélé et Kinsoundi, la quasi-totalité des boutiques étaient



fermées en début de matinée. Policiers et militaires étaient déployés en nombre alors qu'une population désœuvrée (essentiellement des jeunes hommes)

traînait dans les rues.

À l'inverse, à Poto-Poto, quartier du centre de la capitale, et Ouenzé (nord), la

vie avait repris un cours normal, et les forces de l'ordre étaient peu visibles. Les autorités ont annoncé jeudi que M. Sassou Nguesso, plus de 32 ans à la tête du Congo, avait été réélu au premier tour avec plus de 60% des voix, lors du scrutin présidentiel du 20 mars. Qualifiant ce score de «forfaiture», une coalition de cinq candidats d'opposition a appelé la population à contester la réélection du président par des voies légales et «pacifiques», en commençant par une journée «villes mortes» dans tout le pays hier.

SELON L'ONU

La famine atteint des niveaux «alarmants» au Soudan du Sud

La famine atteint des niveaux «alarmants» au Soudan du Sud, pays en proie à des violences marquées par les atrocités et les accusations de crimes de guerre, ont averti hier les Nations unies. «Des rapports alarmants de famine, de malnutrition aiguë et des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire ont été signalés dans les zones les plus touchées par les violences», a déclaré l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation

et l'agriculture (FAO) dans un communiqué.

Selon la FAO, les prévisions pour le reste de l'année sont «sombres», alors que «les produits alimentaires s'épuisent rapidement» et que «les prix de denrées ont atteint des niveaux record».

«L'insécurité alimentaire touche désormais des zones qui étaient considérées relativement stables, mettant en évidence l'impact cumulé

du conflit, de la crise économique et des chocs climatiques», a ajouté la FAO. «L'intensification des combats met la prochaine saison agricole en danger (...) et pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire de l'ensemble du Soudan du Sud», affirme la FAO. Jeudi, la communauté internationale a mis en garde les belligérants sud-soudanais qui tardent à mettre en œuvre l'accord de paix signé il y a sept mois.



même, dont un officier», a-t-il ajouté. Depuis quelques semaines, «la police a déserté cinq villages» de cette région, occupés de force par les miliciens, a expliqué le capitaine Djike. «Les opérations se poursuivent pour libérer tous ces villages occupés illégalement (...) par les FDLR et Mai Mai», a-t-il ajouté. Fin février 2015, l'armée congolaise a lancé une offensive contre cette milice sans le soutien des Casques bleus de la Mission de l'ONU au Congo (Monusco).

L'opération était destinée à libérer le territoire national de ces rebelles disséminés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans le nord de la province du Katanga.

APS

SOMMET SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

50 pays se réuniront à partir de demain à Washington

Une cinquantaine de chefs d'Etats et de gouvernements se réuniront demain et vendredi à Washington pour un sommet centré sur la sécurité nucléaire, destiné à empêcher les groupes terroristes de s'emparer des armes de destructions massives.

Initié par le président américain Barack Obama, ce sommet est le quatrième et vraisemblablement le dernier du genre après ceux tenus à Washington en 2010, à Séoul en 2012 et à Hanoi en 2014.

Obama qui s'approche de la fin de son deuxième mandat souhaite inscrire cette initiative au cœur de son héritage politique. La fin de la Guerre froide, annoncé par Obama en 2009 dans son fameux discours à Berlin n'a pas constitué pour autant un point de départ pour agir efficacement contre le désarmement nucléaire, relève la presse américaine parue à Washington. Le sommet qui va axer ses



travaux sur les moyens de sécuriser efficacement les matières et les installations nucléaires constituera aussi l'occasion pour les pays participant d'évaluer les progrès réalisés dans ce domaine depuis la rencontre de La Haye en 2014, selon la Maison-Blanche. Selon le dernier rapport de l'organisation américaine Nuclear Threat Initiative (NTI), publié la semaine dernière à Washington, les progrès pour sécuriser, réduire et éliminer les matières nucléaires à des fins militaires comme l'uranium hautement enrichi et le plutonium ont été considérablement ralentis ces deux dernières années.

Le rapport apporte des éléments nouveaux sur la réalité des dangers, en précisant que 24 pays dispo-

sent d'un kilogramme ou plus de matières nucléaires utilisables dans la fabrication des armes de destruction massives, alors que 152 autres possèdent un kilo ou plus du tout.

En outre, à l'exception de l'accord nucléaire scellé avec l'Iran, les cinq Etats nucléaires en l'occurrence la Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie ont poursuivi leurs programmes de réarmement massif, initiés par la Corée du Nord, l'Inde, le Pakistan et Israël, soulèvent à ce titre des militants du désarmement nucléaire à Washington.

Malgré leur adhésion au Traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP) Ces puissances nucléaires ne sont pas prêtes à engager des actions d'interdiction

ou de limitation des armements nucléaires, mettant en péril le consensus qui s'est instauré autour du TNP. Sur le terrain Obama n'a mis fin à aucun programme nucléaire hérité de l'administration Bush mais a plutôt renforcé l'arsenal américain en missiles balistiques dernière génération, critique Sam Nunn un ancien sénateur américain cité par le Washington Post.

Le sommet de Washington sera sanctionné, selon les organisateurs, par un plan d'action pour soutenir les efforts consentis dans ce domaine par les Nations unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique, Interpol et l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme. Côté participation, la Russie, partie prenante dans les négociations pour le désarmement, sera le grand absent de la rencontre, Moscou avait décliné l'invitation des Etats-Unis en 2014 bien avant le sommet de Washington. La Russie a mis en doute l'utilité de ce sommet en dénonçant le rôle prépondérant que joue Washington dans ce cadre des négociations multilatérales sur le désarmement.

La Corée du Nord s'invite au sommet

L'appel lancé par Obama à la Russie pour réduire avec l'OTAN les arsenaux nucléaires stratégiques, ne doit pas reporter cependant le poids de la responsabilité du désarmement nucléaire à ses deux puissances rivales puisque d'autre pays comme la France et Israël continuent à moderniser leurs armes nucléaires, estiment d'autres observateurs à Washington.

Pар ailleurs, la Chine qui fait partie du P5, le groupe des cinq puissances nucléaires mondiales participera à ce sommet. La Maison-Blanche a annoncé fin février la venue du président chinois, Xi Jinping, à Washington. Au cours de ce sommet, Obama compte évoquer avec son homologue chinois les essais nucléaires de la Corée du Nord dans l'espoir de convaincre Pékin

d'exercer des pressions sur son voisin sud-coréen pour qu'il renonce à son programme nucléaire. Peu après son essai nucléaire réalisé début 2016, la Corée du Nord a tiré en février un autre missile balistique à longue portée, poussant le Conseil de sécurité à adopter début mars des sanctions contre elle, considérées parmi les plus lourdes jamais prises contre un pays.

PÉNINSULE CORÉENNE

Pyongyang a tiré un nouveau « projectile de courte portée »

La Corée du Nord a de nouveau tiré hier un « projectile de courte portée » qui s'est abattu au large de ses côtes orientales, a annoncé l'armée sud-coréenne. L'état-major interarmées sud-coréen précise dans un communiqué que le « projectile de courte portée » a été tiré près de la ville de Wonsan dans l'est du territoire nord-coréen et avait parcouru 200 kilomètres. « Nous suivons la situation de très près et nous tenons

prêts à toute éventualité », a-t-il dit. Le climat sur la péninsule n'a eu de cesse de se détériorer depuis le quatrième essai nucléaire nord-coréen début janvier, qui a été suivi le 1er février par un tir de fusée largement considéré comme « un test déguisé » de missile balistique à longue portée par la Corée du Nord. Le Conseil de sécurité y a répondu au début du mois par une nouvelle volée de sanctions.

BRÉSIL

Un ministre démissionne après l'appel du vice-président à rompre avec Rousseff

Le ministre brésilien du Tourisme a annoncé lundi soir sa démission, après l'appel du vice-président Michel Temer, chef du parti centriste PMDB, à rompre avec la chef de l'Etat, Dilma Rousseff, menacée de destitution.

« Les circonstances nationales placent le PMDB, mon parti depuis 46 ans, face au défi majeur de choisir son chemin sous la présidence de mon compagnon de tant de luttes, Michel Temer », a expliqué le ministre, Henrique Alves, dans une lettre à Mme Rousseff.

« Tout le monde (...) sait que j'ai toujours pris le dialogue permanent. Mais je suis au regret d'admettre que les voies du dialogue se sont épousées, a ajouté M. Alves, évoquant une décision «difficile» mais «consciente» et «cohérente». Michel Temer, vice-président de la République, a réuni lundi les cadres de son

parti PMDB qui officialisera mardi, lors d'une réunion à Brasilia, sa rupture avec Dilma Rousseff, espérant précipiter la chute de la présidente à laquelle il succéderait si elle était destituée.

Le PMDB, compte, avec le départ de M. Alves, six ministres. C'est la première force parlementaire du pays, avec 69 députés sur 513 au total. Un porte-parole de M. Temer avait indiqué, plus tôt dans la journée, que la direction nationale donnerait mardi «jusqu'au 12 avril pour que tous les membres du PMDB occupent un poste au gouvernement partent», dans un climat de crise politique historique risquant de faire voler en éclats la coalition au pouvoir.

Le Parti des travailleurs (PT, gauche) qui dirige la coalition qui gouverne le pays, aura be-

Fin du détournement d'un avion égyptien à Chypre avec l'arrestation du pirate de l'air

Le détournement d'un avion égyptien sur l'aéroport de Larnaca à Chypre a pris fin hier avec l'arrestation du pirate de l'air, a annoncé le porte-parole de la présidence chypriote, Nikos Christodoulides.

«Le pirate de l'air vient juste d'être arrêté», a indiqué M. Christodoulides dans un message sur le réseau social «Twitter» après que tous les derniers passagers retenus dans l'avion d'EgyptAir soient sortis sains et saufs. Le ministre égyptien de l'Aviation civile Chérif Fahy a affirmé à la Télévision d'Etat que «les passagers et les membres d'équipage sont sains et saufs».

Le pirate de l'air, de nationalité égyptienne selon une source gouvernementale chypriote, avait détourné en début de matinée l'Airbus A-320, qui transportait au total 55 passagers et effectuait la liaison entre la ville côtière égyptienne d'Alexandrie (nord) et le Caire.

L'appareil s'était ensuite dirigé vers l'île de Chypre, où il s'est posé à l'aéroport de Larnaca. Les motivations de l'homme, qui a affirmé porter une ceinture d'explosifs, sont apparues confuses et le président chypriote a affirmé que son acte n'était pas lié au «terrorisme».

Le preneur d'otages a libéré progressivement les passagers, n'en tenant finalement plus que sept, qui ont réussi à quitter l'appareil avant sa reddition.

COLOMBIE

Le président Santos veut une date pour le désarmement des Farc

Le président colombien Juan Manuel Santos a exigé lundi que la guérilla des Farc donne une «date fixe» de dépôt des armes afin de pouvoir signer un accord de paix, en négociation depuis plus de trois ans à Cuba.

«Le gouvernement exige une date fixe, précise et claire de fin du processus de désarmement», a déclaré le chef de l'Etat lors d'une allocution au palais présidentiel Narino, à Bogota. «Cette date ne peut rester ouverte sous aucun motif», a souligné M. Santos. En septembre dernier, le gouvernement et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) avaient déclaré, dans un communiqué conjoint, que le dépôt des armes «devrait débuter au plus tard dans les 60 jours après la signature de l'accord final», mais n'avaient pas fixé de durée.

Selon M. Santos, l'absence de date limite pour la fin du désarmement a été l'une des raisons de la non signature de l'accord de paix. Une signature initialement prévue d'ici au 23 mars par le président lui-même et le chef des Farc, Timoleon Jimenez alias «Timochenko», lors de leur rencontre historique en septembre à Cuba. Lundi, le chef de l'Etat a réaffirmé qu'il n'était pas envisageable que les guérilleros se lancent dans la politique en étant encore armés. «Le gouvernement exige que les Farc aient déposé les armes (...) pour pouvoir faire de la politique et circuler sur le territoire national», a-t-il dit. Autorités et guérilla doivent se mettre d'accord sur les modalités d'un cessez-le-feu bilatéral, du désarmement des quelque 7.000 combattants des Farc et de la ratification d'un éventuel accord de paix pour mettre fin à plus de 50 ans de conflit armé.

Les Farc avaient estimé mi-mars que la discussion était «freinée» en raison de la volonté du gouvernement d'associer leur «reddition inconditionnelle» au cessez-le-feu bilatéral. «Il s'agit d'un processus de paix et non de la démobilisation d'une guérilla», avait alors déclaré l'un des négociateurs, Carlos Lozada.



soin d'au moins 172 députés (un tiers des voix plus une) contre la destitution pour empêcher la mise en accusation devant le Sénat de Dilma Rousseff, par l'opposition de droite d'avoir maquillé des comptes publics.

OUARGLA

16 ksour proposés au classement au titre de la liste des sites archéologiques



Seize (16) ksour sahariens disséminés à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla proposés sur la liste supplémentaire de 2009 portant classement des biens culturels de la wilaya d'Ouargla en tant que sites archéologiques et historiques nationaux, a-t-on appris des responsables de la direction locale de la Culture.

De grande valeur historique et civilisationnelle, ces ksour, dont l'édition à travers les régions d'Oued-Mya et Oued-Righ remonte à des époques diverses, sont disséminés sur le territoire des daïras de Ouargla, Témacine, El-Hedjira, N'goussa, Mégarine et Sidi Khouiled, et la wilaya déléguée de Touggourt, a indiqué à l'APS Warda Khelafoui, architecte à la direction de la Culture.

Le ksar de Mestaoua (Touggourt), l'un des ksour suscitant l'intérêt ou la curiosité des visiteurs, nationaux et étrangers, et dont l'édition date d'avant le XVIIe siècle, suivi de ceux d'Adjadja et N'goussa qui témoignent du passage de plusieurs peuples et tribus dans la région avant le XIe siècle.

Ces sites archéologiques demeurent, en dépit de leur valeur historique, exposés à des actions d'altération et de dégradation qui risquent de précipiter leur disparition, du fait des aléas du temps, des caprices de la nature, et de la main destructrice de l'homme. Ces vieux ksour n'ont, excepté ceux d'Ouargla et de Témacine classés comme patrimoine sauvegardé en 2011 et 2013 respectivement, bénéficié d'aucune opération de restauration et de réhabilitation, et restent exposés à la détérioration en raison des décombres pesant sur son corps.

De grands efforts sont, en attendant leur classement, fournis pour la préservation du patrimoine matériel de la région d'Ouargla, à leur tête les vieux ksars d'Ouargla et Témacine, consistant en le lancement d'actions d'aménagement et l'examen de moyens et mécanismes nécessaires pour les "maintenir en vie" en tant que témoins de l'histoire de la région. Pour ce faire, sont organisées, en coordination avec les associations actives, des architectes et des archéologues, des manifestations de sensibilisation du grand public sur l'importance de ce patrimoine et les moyens de sa sauvegarde.

Le succès de Constantine, capitale de la culture arabe 2015 est le fruit des efforts consentis

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a souligné dimanche à Alger que le succès de la manifestation "Constantine, capitale de la culture arabe 2015", était "le fruit de plusieurs facteurs notamment le soutien du président de la République, les efforts des différentes instances culturelles et artistiques et la contribution du public".

Lors d'une cérémonie organisée au Palais de la culture en l'honneur du corps diplomatique arabe accrédité à Alger et des ambassadeurs des pays participant à la manifestation, M. Mihoubi a indiqué que l'objectif de cette manifestation a été atteint, ajoutant que cet événement a permis de mettre en exergue la richesse du patrimoine culturel de la région et de faire connaître les spécificités culturelles des autres régions du pays. Le ministre a salué à cette occasion la contribution des pays arabes et des pays amis au succès de la manifestation à travers l'organisation d'activités culturelles et artistiques pendant plus d'une année. M. Mihoubi a par la suite visité avec ses hôtes l'exposition "Constantine hôte d'Alger", inaugurée vendredi dernier et qui s'est achevée hier. L'exposition a mis en avant les différentes activités de la manifestation et la richesse du patrimoine constantinois dont les métiers de dinanderie et la confection des tenues traditionnelles locales. Cet espace a comporté également des expositions de philatélie et de photos sur les différents aspects culturels algériens (cinéma, théâtre, musique).



Ahmed Rédha Houhou, "un grand parmi les grands dans l'art du théâtre"

Ahmed Rédha Houhou était "un grand parmi les grands dans l'art du théâtre" qui a excellé aussi bien dans l'adaptation que dans l'écriture ou encore l'interprétation, ont estimé dimanche à Sedrata (Souk Ahras) les intervenants dans une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre.

Les pièces en arabe dialectale d'Ahmed Rédha Houhou (1910/1956), qui maîtrisait parfaitement l'arabe classique et le français ont donné à son théâtre "une force particulière", a affirmé la dramaturge Yasmine Boulouh, pour qui Houhou était convaincu que "le théâtre a été créé par le peuple et pour le peuple".

Le public, a poursuivi la conférencière, connaît Ahmed Rédha Houhou le journaliste, le critique et



l'écrivain, mais "connaît moins" l'homme de théâtre remarquable qu'il fut.

Elle a rappelé que l'écrivain martyr était le fondateur de l'association El Mezher El Qasantini qui avait réuni sous sa bannière, entre autres les artistes Farida Sa-

boundji et Mahieddine Bachtarzi. De son côté, Fouad Rouaïssia, le président de l'association Hassane El Hassani, organisatrice de cette rencontre a appelé à baptiser les différents établissements culturels et scolaires des noms des personnages littéraires et artistiques qui se sont distingués dans leurs domaines comme "signe de reconnaissance". La rencontre à laquelle ont pris part des artistes de plusieurs wilayas a été marquée par la présentation de partitions de musique andalouse sous la houlette du maestro Mostefa Benzerari et des solos de luth assurés par le virtuose Lakhdar Tebib. Des passages des romans des écrivains Toufik Salmi, Brahim Bouteimjet, Assia Rehahlia, Salim Benakria et Amar Chouabnia ont été lus.

Les deux humoristes Djamel Benamar et Ali Achi ont mis les zygomatiques du public à rude épreuve avec leurs reprises comiques et Mohamed Younès a offert à l'assistance des tours de magie longuement applaudis.

La pièce Aâdou Echâab présentée pour la Journée mondiale du théâtre

La pièce de théâtre "Aâdou Echâab" (Un ennemi du peuple), mise en scène par Haider Benhocine, une œuvre confrontant les ambitions personnelles à l'intégrité et la quête de l'intérêt général, a été dévoilée en représentation générale dimanche au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

Adaptée d'une traduction vers l'arabe de l'œuvre éponyme du dramaturge norvégien Henrik Ibsen, cette pièce a été présentée à l'occasion des célébrations de la Journée mondiale du théâtre coïncidant avec le 27 mars de chaque année.

Se déroulant entièrement dans un décor minimaliste évoquant des espaces clos (bureaux et restaurant) cette pièce, produite par le Théâtre national algérien (TNA), a pour trame une petite ville pros-

pérant grâce au tourisme thermal qui connaît une croissance prometteuse pour les autorités et les hommes d'affaires de la région.

L'avenir de la ville risque de basculer le jour où le "docteur Stockman", frère du maire de la ville, découvre que les eaux sont polluées et ont déjà provoqué plusieurs maladies parmi les touristes et décide de médiatiser sa découverte avec l'aide du rédacteur en chef du journal local.

L'enthousiasme démesuré de cette nouvelle entreprise conduit les deux amis jusqu'à vouloir mener une petite révolution dans cette petite ville et obliger les autorités à fermer les stations thermales pour travaux pendant deux ans.

Menacrant sans le savoir les intérêts fi-

nanciers de son frère et de puissants hommes d'affaires de la ville dont le propriétaire du journal local, le docteur se retrouve isolé, menacé, réduit au silence et devient, malgré ses bonnes intentions, un ennemi du peuple que tout le monde accuse de vouloir la faillite de la ville.

Avec des scènes simples et des dialogues animés, le metteur en scène a réussi à faire passer le message de cette œuvre au public, peu nombreux, malgré des lenteurs dans le rythme et une adaptation jugée "rigide et trop éloignée" du public algérien de par le langage et les costumes.

Avant la représentation de "Aâdou Echâab", le traditionnel message de la Journée mondiale du théâtre a été lu au public, un texte signé cette année par le

metteur en scène et universitaire russe Anatoli Vassiliev intitulé "Avons-nous besoin du théâtre ?".

Dans ce message Anatoli Vassiliev tente de renouer les liens entre les professionnels du quatrième art, "lassés et déçus", et des millions de spectateurs qui "vivent une réalité qui dépasse toute fiction" et pollué par un "excès de technologie" compliquant les rapports humains du théâtre.

Décrétée par l'Institut international du théâtre, la Journée mondiale du théâtre est célébrée le 27 mars de chaque année depuis 1962 dans une centaine de pays du monde, lors des célébrations une personnalité du théâtre est invitée à partager une réflexion sur le théâtre et la paix entre les peuples.

APS

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI :

«La distinction du film "Le puits" au Festival de Mascate reflète le talent des artistes algériens»

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a estimé hier que le grand prix (meilleur long métrage) de la 9e édition du festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman) remporté par le long métrage "Le puits" du réalisateur algérien Lotfi Bouchouchi, reflétait le talent innovateur des artistes algériens.



Le ministre a félicité, dans un communiqué, le réalisateur Lotfi Bouchouchi qui appartient "à la nouvelle génération", pour cette distinction, applaudissant les artistes et

jeunes talents algériens "à aller de l'avant pour faire connaître la culture algérienne".

"Le puits" sacré "Poignard d'or" a également reçu le prix du meilleur scénario, au

Festival international du film de Mascate (Sultanat d'Oman), clôturé vendredi.

Le film avait déjà raflé quatre prix lors du 31e Festival du cinéma méditerranéen

d'Alexandrie (Egypte), le Grand prix du meilleur film arabe, et ceux des meilleurs réalisateur, scénario et rôle féminin, obtenu par la comédienne Nadia.

CONSTANTINE

Les loyers des biens communaux seront revus à la hausse

Les loyers des biens communaux à travers le territoire de la wilaya de Constantine "seront revus à la hausse" et seront alignés à ceux appliqués par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) ou l'AADL, a indiqué hier le wali Hocine Ouadah.

La revue des biens communaux "revêt une importance capitale" dès lors qu'elle participera "à la création de richesse et l'ouverture de nouvelles sources de financement pour les collectivités locales", a souligné le chef de l'exécutif local, au cours d'un conseil de wilaya consacré aux programmes de développement des communes et aux préparatifs de clôture de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015".

Selon ce responsable, "il est inconcevable de voir des locaux ou des logements des communes sous-loués", exhortant les présidents des APC notamment à veiller à appliquer "les prix du marché".

L'assainissement des nomenclatures des programmes des communes a été parmi les principales recommandations dictées au cours de ce conseil de wilaya.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
wilaya de Blida
Direction des Travaux Publics

Mise en demeure N° 1

L'entreprise ETPHB SALMI MOHAMED, détentrice du Marché n° 58/2014 et visa du CF N° 2062 du 31/12/2014 et l'ODS N°130/2014 du 31/12/2014, relatif au « Réalisation du dédoublement de la RN69 avec l'évitement d'Oued El Alleug ».

- Vu le non respect à ce jour, de l'engagement tenu lors des réunions avec Monsieur le Wali, de renforcer le chantier en moyens humaines et matériels.

L'entreprise est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humaines et matériels, d'organiser son intervention sur le chantier par au moins 02 équipes de huit (08) heures chacune, dans un délai de huit (10) jours à compter de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'égard de l'entreprise

HISTOIRE

Biskra commémore le 57e anniversaire de la mort des colonels Si El Houas et Amrouche

La wilaya de Biskra a commémoré hier le 57e anniversaire de la mort au champ d'honneur des deux colonels Benabderazak Hamouda dit Si El Houas et Amrouche Aït Hamouda.

Les autorités locales se sont ainsi rendues à la commune de M'chouneche (28 km à l'est de Biskra) en compagnie de moudjahidine et se sont recueillis au cimetière des chaouhadha à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

L'occasion a donné lieu à la levée du drapeau national, au dépôt d'une gerbe de fleurs et à la lecture de la fatiha du saint coran. La délégation a également visité, dans la même commune, la maison familiale du colonel Si El Houas transformée en musée.

Selon la biographie du chahid Si El Houas présentée par le musée, ce valeureux chef de la guerre de Libération a dirigé plusieurs batailles contre l'armée de l'occupation française jusqu'à sa mort en 1959 sur le mont Thamer dans l'actuelle wilaya de M'sila.

Les colonels Amrouche Aït Hamouda et Ahmed Benabderazak, plus connu sous le nom de Si El Houas, sont tombés au champ d'honneur le 28 mars 1959 dans la bataille du mont Thamer alors qu'ils étaient en mission militaire et politique qui devait les conduire en Tunisie.



PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

2^{ème} MISE EN DEMEURE

L'ENTREPRISE DE REALISATION DE BATIMENT *MAAKOUDI

MILOUD*RUE DJOUDI ABDELKADER WILAYA DE LAGHOUAT -

TITULAIRE DU MARCHE REALISATION D'UN PISCINE DE PROXIMITE
BRIDAT N°214/13.EST MISE EN DE MEUR

-EN VUE DE RATTRAPER LE DEPASSEMENT DE DELAI.

-D'APPROVISIONNER LE CHANTIER EN MOYENS HUMAINS
ET MATERIELS

POUR CE FAIRE UN DELAI DE 72 HEURES A PARTIR DE LA DATE
DE LA PREMIERE PARUTION DE LA PRÉSENTE MISE EN DEMEURE SUR

LES COLONNES DE LA PRESSE NATIONALE. FAUTE PAR CETTE
ENTREPRISE DE SE CONFORMER AUX INJONCTION DE LA PRÉSENTE MISE
EN DEMEUR. IL LUI SERA FAIT APPLICATION DES MESURES COERCITIVES
PRÉVUES PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUGUEURE

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:25 : TFou
07:25 : Météo
07:30 : Télésurfing
08:14 : Météo
08:19 : Petits secrets en famille
08:50 : Petits secrets en famille
09:19 : Grey's Anatomy
10:55 : Grey's Anatomy
10:55 : Petits plats en équilibre
11:00 : Les douze coups de midi
11:50 : L'affiche du jour
12:00 : Journal
12:35 : Petits plats en équilibre
12:45 : Ensemble contre le sida
12:50 : Météo
12:55 : Ma belle-mère et moi
14:30 : Deux mères pour la mariée
16:00 : L'addition, s'il vous plaît
17:00 : Bienvenue chez nous
18:00 : Money Drop
18:55 : Météo
19:00 : Journal
19:35 : Tirage du Loto
19:40 : Météo
19:45 : C'est Canteloup
19:55 : Grey's Anatomy
20:45 : Grey's Anatomy
21:40 : Les mystères de Laura
22:25 : Les mystères de Laura

2

05:00 : Les Z'amours
05:25 : Point route
05:30 : Journal
05:35 : Télématin
05:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:09 : Télématin (suite)
07:00 : Journal
07:09 : Télématin (suite)
08:25 : Dans quelle éta-gère
08:35 : Amour, gloire et beauté
09:00 : C'est au programme
09:50 : Météo outremer
09:55 : Motus
10:25 : Les Z'amours
11:00 : Tout le monde veut prendre sa place
11:55 : Météo 2
12:00 : Journal
12:50 : Météo 2
12:51 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
14:05 : L'histoire continue
14:40 : Comment ça va bien !
15:19 : Comment ça va bien !
16:09 : Dans la peau d'un chef
17:05 : Joker
17:45 : N'oubliez pas les paroles
18:19 : N'oubliez pas les paroles
18:50 : Météo 2
19:00 : Journal
19:40 : Parents mode d'emploi
19:41 : Parents mode d'emploi
19:45 : Alcaline l'instant
19:50 : Météo 2
19:55 : Presque comme les autres
21:19 : Autisme, le combat des familles
22:25 : Le cerveau d'Hugo

3

05:00 : EuroNews
05:30 : Garfield & Cie
05:42 : Garfield & Cie
05:54 : Garfield & Cie
07:10 : Boule et Bill
07:22 : Boule et Bill
07:39 : Ninjago
07:05 : Ninjago
07:29 : Peanuts
07:31 : Cinéma : En sortant de l'école
07:40 : Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise
09:14 : 30 millions d'amis
09:45 : Consomag
09:50 : Midi en France
10:50 : Météo
11:00 : 11/12 : Journal régional

11:25 : 11/12 : Journal national
11:55 : Météo à la carte
12:50 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
15:05 : Un livre, un jour
15:14 : Des chiffres et des lettres
15:55 : Harry
16:30 : Slam
17:09 : Questions pour un champion
18:00 : 18/19 : Journal régional
18:17 : 18/19 : Edition locale
18:30 : 18/19 : Journal national
18:58 : Météo
19:00 : Tout le sport
19:19 : Météo régionale
19:25 : Plus belle la vie
19:55 : Des racines et des ailes
21:50 : Météo
21:55 : Grand Soir 3
22:25 : Enquêtes de régions

CANAL+

05:40 Cinéma : Mamie
05:48 : Connasse
05:50 : Le JT du Grand Journal
07:19 : Le grand journal
07:05 : Les Simpson
07:25 Cinéma : Grizzly
08:43 : Connasse
08:45 : Les nouveaux explorateurs
09:40 Cinéma : Un village presque parfait
11:12 : Connasse
11:14 : Parks and Recreation
11:38 : Connasse
11:45 : La nouvelle édition
14:05 : Carte blanche
14:07 Cinéma : Ala poursuite de demain
15:11 : Connasse
15:14 : Les Guignols
15:19 Cinéma : Le virtuose
17:02 : Connasse
17:05 : Parks and Recreation
17:25 : Album de la semaine
17:35 : Connasse
17:41 : Carte blanche
17:45 : Le JT du Grand Journal
18:14 : Le grand journal
19:09 : Le petit journal
19:50 : Les Guignols
20:00 Cinéma : Connasse, princesse des coeurs
21:19 : God Save Connasse
22:14 : Tunnel

M

05:00 : M6 Music
07:09 : Matt et les monstres
07:14 : Kid & toi
07:19 : La maison de Mickey
07:40 : Docteur La Peluche
07:09 : K3
07:19 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
07:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
07:55 : M6 boutique
09:00 : Modern Family
09:23 : Modern Family
09:50 : Modern Family
10:14 : Modern Family
10:40 : Modern Family
11:05 : Modern Family
11:40 : Météo
11:45 : Le 11.45
12:09 : Scènes de ménages
12:38 : Astuces de chef
12:40 : Météo
12:45 : Romance à Paris
14:45 : L'arc de Cupidon
16:25 : Les reines du shopping
17:40 : Chasseurs d'appart'
18:40 : Météo
18:45 : Le 18.45
19:09 : Scènes de ménages
19:55 : Hitler et les apôtres du mal
21:30 : Hitler, la folie d'un homme

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Grey's Anatomy

Saison 11 épisode 9 : Jackson et April doivent faire face à une mauvaise nouvelle mais leur façon d'appréhender l'événement est très différente. Arizona cherche à parler au docteur Herman de la découverte d'Amelia. Bailey doit gérer deux jeunes garçons hospitalisés qui refusent de révéler l'identité de leurs parents. Derek a pris une décision radicale sans en parler à ses collègues. Meredith cherche à se faire aider par une nounrice.

2

19h55

Presque comme les autres



Séverine et Christophe, comédiens, sont de jeunes parents amoureux. Ils ont un fils, Tom. A 3 ans, le petit garçon ne parle pas, crie souvent, dort difficilement, a des comportements étranges. Aucune baby-sitter ne consent à le garder, la crèche le renvoie. Séverine, exténuée par les nuits sans sommeil, met sa carrière en sourdine, Christophe se réfugie dans le travail, l'alcool et les églises. Quand le diagnostic d'autisme tombe enfin, la famille peut commencer à avancer.

3

19h50

Des racines et des ailes



Passion patrimoine : Sur les rives de la Charente Voyage entre terre et mer, le long des rives de l'un des plus grands fleuves français : la Charente. Le périple débute en avion en Haute-Vienne. A Rochefort-sur-Mer, la conservatrice du patrimoine Florence Dubois et l'historien Frédéric Chasseboeuf ouvrent les portes des plus beaux monuments de cette cité exceptionnelle. En continuant de remonter le cours du fleuve, dans le Cognacais, rencontre avec Jean-Louis Brillet, viticulteur et distillateur, qui dévoile les secrets du Cognac. Le voyage s'achève dans l'estuaire de la Charente avec Julia Hasse, architecte et photographe, qui immortalise les forts de la région.

CANAL+

19h55

Connasse, princesse des coeurs



Depuis le berceau, Camilla a été élevée, ou plutôt gâtée, pour devenir une jeune femme très consciente de sa valeur. Aussi, les études ou les petits boulots qu'on lui a proposé l'ont très peu intéressée, Camilla étant convaincue qu'elle était destinée à une histoire d'une toute autre envergure. C'est alors qu'elle a une révélation : elle doit être très riche. Elle passe alors en revue les moyens qui lui permettront de changer de mode de vie : hériter, devenir une célébrité ou alors, être une princesse en épousant le prince Harry.

M

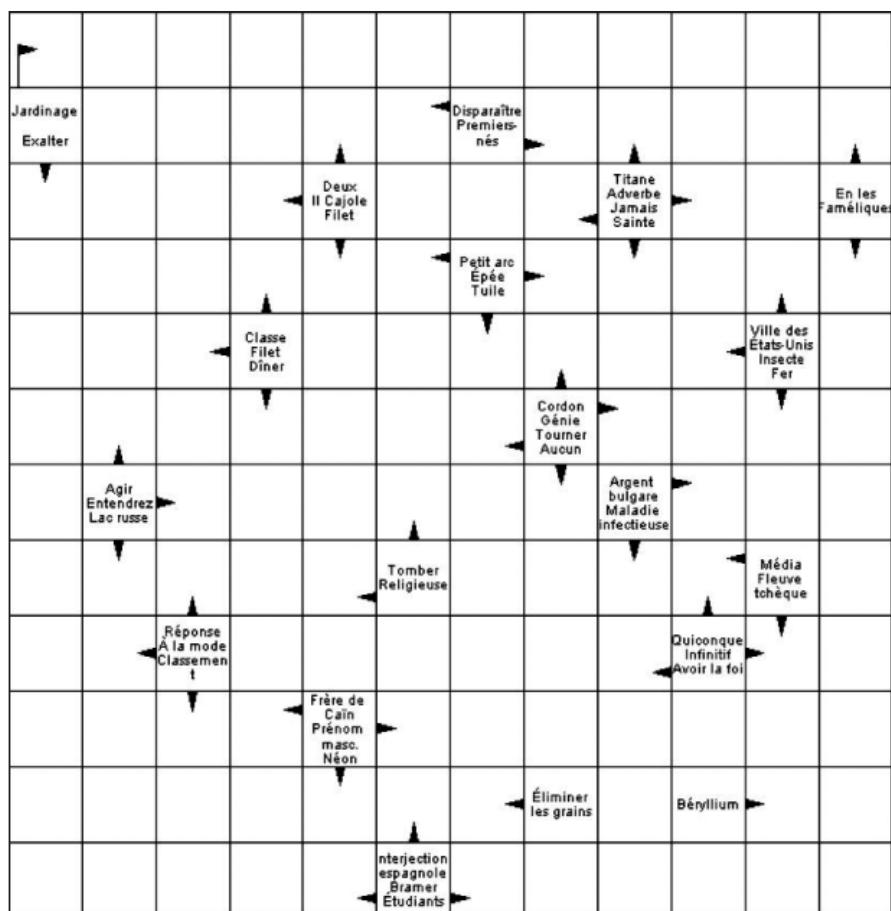
19h55

Hitler et les apôtres du mal



Ils étaient les ministres incontournables, les conseillers proches et les courtisans d'Hitler. Le Führer les a mis en compétition, le plus souvent pour en tirer le pire. Le documentaire brosse les portraits de Hermann Goering, le « numéro 2 », Heinrich Himmler, surnommé l'« Assassin du siècle », Joseph Goebbels, le plus fanatique lieutenant et ministre de la propagande, Albert Speer, l'architecte et ami, mais aussi de Rudolf Hoess, le commandant du camp d'Auschwitz-Birkenau, et du docteur Joseph Mengele. Il retrace leurs rivalités, les haines et les prédatations qui ont rythmé la montée du nazisme, et l'escalade des violences commises par le régime. Les hommes de cette garde rapprochée ont sans cesse lutté pour conserver leur place ou prendre du galon dans l'organigramme du IIIe Reich.

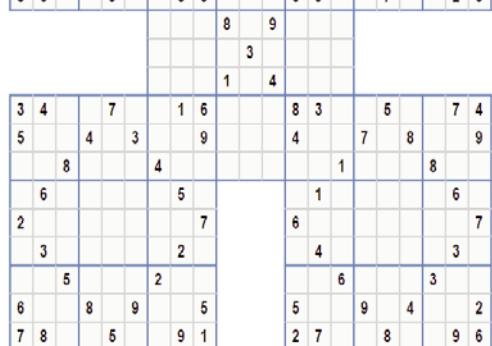
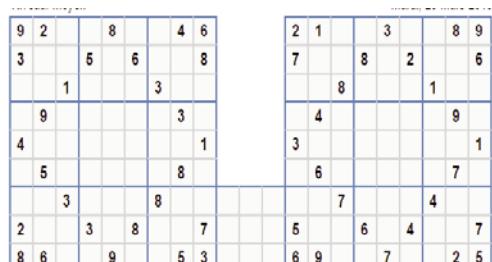
Mots fléchés n°1254



Samouraï-Sudoku n°1254

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1254

Horizontalement:

1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pointe de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappes Violentement, à coups répétés
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Ecrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom
8. Armée, à l'époque féodale - Excréments
9. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium
10. Marteau de couveur
11. Agacés - Qui a une saveur aigre
12. Technétium - Larve
13. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
14. Einsteinium - Mariages

Verticalement:

1. Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Ecrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom
8. Personnel
9. Formeron des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
10. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
11. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
12. Conférence - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
13. Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Citations

"Le rire est la musique la plus civilisée du monde."

*Peter Ustinov



C'est arrivé un 30 mars

2001 : Branislav Ivkovic (en), député du Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milošević, affirme au parlement serbe que des forces de police ont été envoyées dans le quartier de Dedinje afin d'arrêter l'ex-président yougoslave. Les partisans de Milošević se rendent alors aux abords de sa résidence pour tenter d'empêcher son arrestation.

2003 : L'Angleterre remporte le Tournoi des six nations de rugby à XV et réalise son 12^e Grand Chelem.

2011 : résolution n° 1975 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Journée scolaire de la non-violence et de la paix (Denip), aux pays avec calendriers scolaires spécifiques de l'hémisphère sud.

- **États-Unis :** National Doctors Day, Journée nationale des médecins, initiée en Géorgie dès 1933, officialisée en 1990.

- **Palestine :** Land Day , Fête de la terre, en arabe : Yom al-Ard, commémore les manifestations de 1976 contre l'occupation et la confiscation de terres.

- **Trinité-et-Tobago :** Spiritual Baptist/Shouter Liberation Day (en), Jour de la libération de la religion «Spiritual Baptist», commémore l'abrogation de la prohibition de cette religion synchrétique afro-caribéenne.

HANDISPORT - MEETING INTERNATIONAL DE TUNIS Bonne récolte des Algériens

La sélection algérienne handisport d'athlétisme a terminé le Meeting international de Tunis, en seconde position, avec un total de 49 médailles (16 or, 15 argent 18 bronze), derrière le pays hôte, la Tunisie, avec 63 médailles dont 31 or.

Outre l'Algérie, 20 autres pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie ont pris part à cette 10^e édition du Meeting de Tunis qui s'est déroulée du 24 au 26 mars au stade de Radès.

La doyenne de l'athlétisme handisport algérien, Nadia Medjmedj (F56) a brillé à Tunis en remportant trois médailles d'or, respectivement au javelot (F56/57 avec 17,59m (715 points), au poids des classes (F55-56-57) avec 9,34m (1053 points) et au disque des mêmes classes jumelées, enregistrant le meilleur jet à 23,25m (994 points).

Le jeune Abderrahim Missouni (F32) s'est distingué au concours de poids avec un jet à 9,13m, totalisant 817 points, devant le médaillé de bronze des derniers championnats du Monde, le Polonais Maciej Sochal (8,32m, 677 pts) et son compatriote Mounir Bakiri (7,63m) avec une table de cotation à 537 points.

De son côté, Hamza Kais (F32) a remporté le concours du disque, dans les classes jumelées (F32/51/52/53), avec un jet à 15,00m et une cotation à 959 pts. Mohamed Ouchene (F57) a remporté, lui, deux médailles d'or. La première au disque des classes (F55/56/57) à 40,41m et un total de 840 points et la seconde au poids de la classe (F57), avec 11,46m et 736 points.

L'autre révélation algérienne au Grand Prix de Tunis est Mohamed Nadjib Amchi au club (F31/32/51), avec 30,35m (979 points), à seulement 19 centimètres du record du monde. La médaille de bronze du concours est revenue à son compatriote Mounir Bakiri (31,74m, 874 points) et l'argent au Polonais Maciej Sochal (32,48m, 900 points).

Pour sa part, Hamza Larak (F57) a ajouté une médaille d'or à la moisson algérienne à Tunis, au javelot (31,62m), alors que Louadjeda Benoumessad (F34) a raté de trois centimètres le vermeil du même concours chez les dames, avec 16,00m, derrière la Tunisienne Yousra Ben Jemaa, médaillée d'or avec 16,03m.

Au concours du poids (F42/44/46), l'Algérien Kheir Eddine Ougour (F42) est monté sur la première marche du podium, après un jet à 9,61m (345 pts). Nacir Sahli (F40) s'est adjugé, lui aussi, l'or du disque (F40/41/42/44/46) grâce à un jet à 18,76m et un total de 840 points.

Dans les courses, Hadi Tedjani (T52) s'est distingué au 100m (T51/52) couru en 18,84, de même que l'autre Algérien Mohamed Hamoumou qui a dominé le 400m des (T13) avec un chrono de 50,32. Dans la même classe (dames), Souhila Lounis a remporté le 1500m en 4:44,42, tout comme son coéquipier en équipe nationale, Harachif Maamar (T54) qui était le premier à franchir la ligne d'arrivée au zoom du (T52/53/54) en 27,44.

CYCLISME/ GTAC-2016 L'Italien Wackerman triomphe en terre algérienne

Le coureur italien de la formation émirat d'Al-Nasr Dubaï, Luca Wackerman, a remporté avec panache le maillot orange du vainqueur final du Grand Tour d'Algérie cycliste 2016 (GTAC-2016), lundi soir à l'issue du Critérium de la ville d'Alger, dixième et dernière épreuve de la compétition.

Agé de 23 ans, le coureur milanais s'était illustré de fort belle manière lors de la sixième édition du GTAC en allant chercher quatre victoires d'étape et trois Tours internationaux sur l'ensemble des dix épreuves inscrites au programme.

Champion d'Europe sur route juniors en 2009, le Transalpin, ancien coureur au sein d'équipes de renommée mondiale à l'instar de Lampre-Merida et Southeast (Italie), a marqué de son empreinte le GTAC-2016 en remportant la première place au classement individuel aux Tours internationaux d'Oran, de Blida et d'Annaba.

Avant de s'engager le mois de janvier avec la formation d'Al-Nasr Dubaï, Wackermann s'était montré "pessimiste" sur son avenir dans le cyclisme, mais l'offre "surprenante" en provenance des Emirats arabes unis, parvenue au dernier moment, a relancé sa carrière.

Un grimpeur hors pair

Le jeune Italien n'a pas hésité et a signé son contrat avec Al-Nasr, même si l'est descendu d'un échelon dans la hiérarchie du cyclisme mondial en rejoignant l'équipe continentale des Emirats.

Il a disputé par la suite les Tours de Dubaï, du Qatar, d'Oman ou encore de Langkawi (Malaisie). Le coureur lombard, ressuscité par le GTAC-2016 de son propre aveu, était capable de faire la différence lors des étapes de montagne, comme il l'a démontré en remportant avec brio les arrivées sur les hauteurs de Santa Cruz (Oran) et Chréa (Blida) ainsi qu'une deuxième place à Seraïdi (Annaba), se révélant être un grimpeur hors pair. "Jamais je



n'aurais imaginé pouvoir gagner autant d'étapes. Le Grand Tour d'Algérie va certainement donner à ma carrière une autre dimension. C'est une très belle aventure pour moi et mon équipe de pouvoir triompher dans cette grande compétition. Le maillot orange est symbolique, puisque le plus important pour moi était d'avoir remporté quatre victoires d'étape et trois Tours internationaux", a confié à l'APS Luca Wackerman.

La performance réalisée par le cycliste italien revient essentiellement aux résultats obtenus par les coureurs d'Al-Nasr Dubaï, une formation créée il y a tout juste trois mois.

Nassim Saïdi, l'exception algérienne du GTAC-2016

Avec 20 victoires d'étape sur 22 au total, la formation émirat a dominé la compétition de bout en bout, ne laissant aucune chance aux autres, à l'exception du Rwandais Areruya

Joseph, vainqueur du Circuit international de Constantine et de Nassim Saïdi, auteur de la seule victoire algérienne au Critérium international d'Alger.

Al-Nasr, qui renferme en son sein des coureurs ayant acquis une certaine expérience professionnelle à l'image du Lituanien Tomas Vaitkus, champion du monde espoirs du contre-la-montre en 2002, a fait main basse sur le GTAC-2016.

De leur côté, les équipes algériennes ont eu du mal à sortir la tête de l'eau face à cette redoutable formation émirat qui a impressionné par le travail collectif de ses coureurs tout au long des 22 étapes du 6^e GTAC. Mais la surprise est venue de l'Algérien Nassim Saïdi de l'AS Sûreté Nationale (ASN) qui a clôturé ce rendez-vous international en apothéose, en allant chercher la victoire au Critérium international d'Alger, dixième et dernière épreuve du GTAC-2016, devant l'Espagnol Rubio Jesus d'Al-Nasr Dubaï.

FESTIVAL DE PRINTEMPS DE BASKET-BALL (U13) 260 athlètes présents pour la 1^{re} édition à Alger

La première édition du festival de printemps de basket-ball de la discipline pour les benjamins (moins de 13 ans), se déroule du 28 mars au 2 avril à Aïn-Bénian (Alger), avec la participation de 260 athlètes représentant des équipes d'Algérie et sa périphérie, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Cette compétition organisée par la Ligue d'Algérie de la discipline et le club d'Aïn Bénian (WRAB),

regroupe 16 clubs répartis en 4 groupes qui se disputeront le titre de champion. La finale est prévue samedi. "Notre objectif est de vulgariser la pratique du basket-ball chez les plus jeunes. Nous avons profité des vacances scolaires pour attirer le maximum d'adeptes afin de répondre à leur curiosité sur notre discipline", a déclaré à l'APS le directeur du festival, Hamid Akrouf. "C'est aussi un bon moyen de

déceler les futurs talents de la discipline pour les encadrer dès leur plus jeune âge", a-t-il ajouté. Outre le tournoi de basket-ball, les organisateurs ont également prévu un riche programme d'animation, avec des démonstrations de fanfare, d'arts martiaux, de break-dance ainsi qu'une campagne de sensibilisation pour la prévention routière.

Répartition des groupes :

Groupe A : WR Aïn

Bénian, TRA Draria, CRD Mohammadia, USDS Chéraga

Groupe B : NB Staouéli, CSC Gué de Constantine, ARBEE Alger-Centre, ASPTT Alger

Groupe C : WA Boufarik, MO Ouled Chebel, TRBB Bab El-Oued, NOSA Hammamet

Groupe D : USM Alger, NRM Harrach, US Birkhadem, SC Alger-Centre.

APS

Sudoku N°1253

8	6	5	7	9	1	3	4	2
1	2	4	3	5	6	9	7	8
9	3	7	4	8	2	6	1	5
2	7	1	9	6	4	8	3	
5	9	3	1	7	8	2	6	4
6	4	8	2	3	5	7	9	1
3	8	2	6	4	9	1	5	7
7	5	9	8	1	3	4	2	6
4	1	6	5	2	7	8	3	9

3	4	1	5	8	9	6	7	2
9	7	8	4	6	2	5	1	3
6	6	2	3	7	1	9	8	4
4	1	9	7	5	6	3	2	8
7	2	6	8	9	3	1	4	6
8	3	6	1	2	4	7	5	9
2	9	4	6	1	7	8	3	5
1	8	3	9	4	5	2	6	7
6	5	7	2	3	8	4	9	1

Mots Croisés N°1253

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINTE ■ Q ■ D
RE ■ RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELLE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQ ■ E
ILLICO ■ DURER
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

HORTICULTURE ■ PERIR ■ AINES
GEAI ■ ONC ■ EN ■
ARCEAU ■ ESTOC
LET ■ BLATTE ■ R
VRILLER ■ ELFÉ
A ■ OUIREZ ■ LEV
NONNE ■ TELE ■ A
IN ■ CROIRE ■ ER
SETH ■ LEOPOLD
EGRENER ■ R ■ BE
RAIRE ■ ELEVES

Solution

1	6	4	9	5	8	3	1	2	7	6	8
1	5	9	7	3	2	6	8	4	1	2	5
3	2	8	6	1	4	9	7	6	5	4	3
8	1	5	2	7	3	4	9	6	1	2	4
9	4	3	8	6	5	1	2	7	6	5	8
2	7	6	4	9	1	5	3	8	2	1	6
4	9	2	3	8	6	7	5	1	4	3	9
6	3	1	6	2	7	8	4	9	5	2	1
5	8	7	1	4	9	2	6	3	5	4	2

Mots Fléchés N°1253

CAN-2017/QUALIFICATIONS**La charnière centrale est le maillon faible des Verts, estime Trabelsi**

L'ancien sélectionneur de la Tunisie, Sami Trabelsi, a estimé que la sélection algérienne de football devrait trouver des solutions à sa charnière centrale défensive, devenue son maillon faible au moment où le secteur offensif carbure à plein régime.

«Il faudra trouver un certain équilibre au sein de la sélection algérienne entre les deux secteurs défensif et offensif. Si les attaquants confirment qu'ils sont capables de marquer dans les filets de n'importe quel adversaire, la défense, notamment l'axe central, est loin de rassurer», a déclaré Trabelsi au micro de la chaîne de télévision qatarie, El-Kass.

L'équipe algérienne, qui affrontait l'Ethiopie à Addis-Abeba, hier après-midi dans le cadre de la quatrième journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), reste sur deux victoires de rang en marquant 14 buts, dont la dernière en date vendredi passé face à l'Ethiopie (7-1), au stade de Blida



pour le compte de la troisième journée. Auparavant, elle avait fait une

bouchée de la Tanzanie (7-0), dans le même stade en éliminatoires du Mondial-2018. L'Algérie espère se qualifier prématûrement au rendez-vous africain qui aura lieu au Gabon en s'imposant à Addis-Abeba après avoir enchaîné trois victoires de suite en autant de matches dans le groupe J.

«La sélection algérienne est déjà assurée de participer à la prochaine CAN, mais avec des joueurs aussi talentueux qu'elle possède, notamment en attaque, elle est dans l'obligation d'atteindre au moins la finale de la prochaine compétition africaine, et cela passe notamment par solutionner ses carences défensives», a encore dit l'ancien international des «Aigles de Carthage».

SÉLECTION ALGÉRIENNE**Les bi-nationaux ont un avantage «considérable» sur les locaux, estime Gourcuff**

Le sélectionneur national Christian Gourcuff a estimé que la qualité de la formation en France est meilleure qu'en Algérie où c'est «beaucoup moins structuré», d'où l'avantage accordé aux joueurs binationaux dans l'effectif des Verts.

«Il y a une volonté populaire pour qu'il y ait plus de locaux (dans l'équipe), ce qui est légi-

time. Mais vu la qualité de la formation en France, par rapport à l'Algérie où c'est beaucoup moins structuré pour le moment, ça donne un avantage considérable à ceux qui sont formés en France», a déclaré Gourcuff au journal l'Equipe. Depuis quelques années, les différents entraîneurs qui se sont succédé à la barre technique de la sélection

nationale évoluent avec un effectif composé majoritairement de joueurs formés à l'étranger. Gourcuff n'a pas dérogé à la règle. Sur les 24 joueurs qu'il a retenus pour exemple pour la double confrontation contre l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2017, seuls quatre éléments, dont deux gardiens de but, évoluent dans le championnat algé-

rien.

Les Verts ont étrillé l'Ethiopie (7-1), vendredi passé à Blida dans le cadre de la troisième journée. Les deux équipes s'affronteront mardi (15h00, heure algérienne) à Addis-Abeba pour le compte de la quatrième journée des qualifications pour le rendez-vous continental qui abritera le Gabon en 2017.

FOOT / CHAMPIONNAT DE CROATIE - DINAMO ZAGREB**Rétablissement, Soudani de retour à l'entraînement**

L'international algérien du Dinamo Zagreb, Hilal El Arabi Soudani, blessé le 18 mars dernier contre Hadjuk Split en Coupe de Croatie, s'est rétabli et a repris les entraînements ce lundi, comme le montre une vidéo du joueur, sur son compte Instagram. L'ancien canonier de l'ASO Chlef avait inscrit un but et délivré une passe décisive contre Hadjuk (2-0), avant de sortir sur blessure. Ce qui lui a coûté une sélection avec les «Vert» en prévision de la double confrontation contre l'Ethiopie, les 25 et 29 mars courant. Pour remplacer Soudani, le sélectionneur algérien Christian Gourcuff a fait appel à l'attaquant du KV Malines, Sofiane Hanni, qui reste

sur un doublé contre le Standard de Liège en championnat de Belgique et grâce auquel il s'est hissé à la première place du classement des meilleurs buteurs du championnat belge, avec 14 réalisations. Au match aller, l'Algérie a atomisé l'Ethiopie (7-1) au stade Mustapha Tchaker de Blida, et elle est actuellement à pied d'œuvre à Addis Abeba, pour le match retour, joué hier après-midi. Au terme de la 3e journée des éliminatoires de la CAN-2017, l'Algérie occupe la tête du classement, avec 9 points, devant l'Ethiopie et les Seychelles, ex-aequo avec 4 points chacun, au moment où le Lesotho ferme la marche, avec 0 point.

**TOURNOI INTERNATIONAL U19 À LYON****Le Paradou AC bat l'OFK Belgrade et remporte la 37e édition**

L'équipe des moins de 19 ans du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football) a battu l'OFK Belgrade (Serie B) aux tirs au but lundi à Lyon (France), en finale de la 37e édition du Tournoi international organisé par le club français de Saint-Joseph.

La finale 2016 entre le Paradou AC, qui participe pour la première fois à ce tournoi, et l'OFK Belgrade s'est soldée sur un score de parité (1-1). Versés dans le groupe A, les jeunes footballeurs de Paradou AC ont remporté deux matchs face aux Brésiliens d'Escola Legeao (2-0) et le club organisateur de Saint-Joseph sur le score de 3 buts à 1, contre un nul (0-0) devant OFK Belgrade (Serbie).

La poule B a regroupé le Standard de Liège (Belgique), l'ASF Andrezieux (France), le FC Sahel (Sénégal) et l'AS CharlesBourg (Canada). En demi-finale, Paradou AC a fait match nul avec les Belges du Standard de Liège

(1-1) et s'est qualifié aux TAB, alors que l'OFK Belgrade s'est imposé contre l'ASF Andrezieux (2-0).

En match de classement pour la 3e place, l'équipe d'Andrezieux a complété le podium grâce à sa victoire face au Standard de Liège (2-1).

Le PAC est réputé par son Académie de football créée en 2007 et devenue depuis quelques temps un véritable réservoir pour les sélections nationales de jeunes. Six joueurs de cette Académie sont convoqués avec les U20 algériens, alors que sept autres font partie de l'équipe nationale des U17.

Paradou AC succède ainsi au palmarès de ce tournoi international au FC Tours (France). Des clubs prestigieux comme le Milan AC, Benfica Lisbonne, Hertha Berlin, Atlético Madrid et le FC Sochaux, ont déjà remporté le Tournoi international U19 de Saint-Joseph qui se déroule régulièrement depuis 1980.

SPORT**Atelier régional sur la lutte contre le dopage, demain à Ouargla**

Quatre ateliers régionaux sur la lutte contre le dopage, dont le premier est prévu demain à Ouargla, seront organisés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a indiqué hier ce département ministériel. «Cette opération vise à informer les athlètes et leur encadrement des procédures de contrôle du dopage, les substances interdites, les risques liés à l'utilisation des compléments alimentaires non contrôlés ainsi que leurs droits et obligations définis dans le Code national antidopage», a expliqué le MJS. Le ministère organisera ces ateliers en partenariat avec le Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le monde, l'Etablissement hospitalier spécialisé des maladies cardio-vasculaires et médecine du sport Mohand-Amokrane Maouche (ex-Centre national de médecine du sport, CNMS) et la Commission nationale de lutte contre le dopage. Quelque 200 participants des wilayas d'Ouargla, Khénchela, Laghouat, Ghardaïa et El-Oued seront présents dont des athlètes, entraîneurs et personnel dirigeant de clubs sportifs d'athlétisme, d'haltérophilie, de bodybuilding, de cyclisme, de boxe, de natation, d'handisport, de judo, de luttes associées, de tennis et des quatre sports collectifs (football, handball, basket-ball et volley-ball).

En marge de cet atelier, il sera procédé à la mise en place d'un point focal de prévention contre le dopage.

400 jeunes au Festival de football à Jijel

Pas moins de 400 jeunes ont pris part à Jijel lundi au Festival de wilaya de jeunes talents de football dont le coup d'envoi a été donné sur le terrain de réplique du complexe sportif Hocine-Rouibah, a-t-on constaté. Initier par la ligue de wilaya du sport pour tous et de proximité, cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 31 mars, regroupe les jeunes non structurés au sein de clubs, âgés entre 12 et 13 ans.

Ce festival dont la tenue coïncide avec les vacances scolaires de printemps a notamment pour but de «rapprocher les jeunes des différentes communes de la wilaya», a indiqué à l'APS, Hamid Adjou, président de cette ligue. Vingt-cinq (25) communes sur les 28 que compte la wilaya sont représentées à cette manifestation qui est à sa seconde édition. Le terrain de réplique, situé à la sortie ouest de la ville, a, pour la circonstance, revêtu ses plus beaux atours pour accueillir les jeunes sportifs participant à cette manifestation, baptisée «Mundialito».

La cérémonie d'ouverture a été notamment marquée par un défilé des équipes et des exhibitions d'arts martiaux et d'autres disciplines sportives (judo, karaté, kick boxing, badminton...) Un cadre de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) a saisi cette occasion pour appeler les jeunes «à la pratique sportive et éviter de se frotter à des fléaux destructeurs», tels que l'usage du tabac ou des drogues, néfastes pour la santé.

Ce festival qui se déroulera sous forme de tournoi de huit (8) groupes comprenant chacun quatre (4) équipes sera sanctionné par la remise de coupes aux vainqueurs.

APS

FOOT / CAN-2017 (4^e JOURNÉE / GR. J) ÉTHIOPIE - ALGÉRIE (3 - 3)

LES VERTS N'ONT RIEN LÂCHÉ

La sélection algérienne de football, menée trois fois au score par l'Ethiopie, hier à Addis-Abeba pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017 au Gabon, a bravé la chaleur et les méfaits de l'altitude pour arracher une égalisation inespérée (3-3) à quelques encablures du coup de sifflet final.



Essoufflés et accablés par la chaleur, les camarades d'Islam Slimani ont, en effet, puisé au plus profond de leurs ressources physiques pour égaliser, et rentrer à la maison avec un précieux nul, qui leur permet de consolider leur première place en tête du groupe (J) avec dix points.

Déjà buteur au match aller, Gibetou Getaneh Kebede, a été encore une fois le meilleur joueur éthiopien sur le terrain, car il était directement impliqué dans les trois buts marqués par son équipe.

Après s'être offert un doublé (29e et 48e), le n° 9 éthiopien est, en effet, revenu à la charge à la 64^e minute, en décochant un tir puissant que Mbohlui a renvoyé dans les pieds de

Demissie Dawt Fekadu, lui permettant ainsi de corser l'addition d'un tir à bout portant (3-2).

Les Algériens, ayant déjà égalisé une première fois par Slimani, d'une belle tête plongeante au premier poteau, après une talonnade magistrale de Walid Mesloub (43'), puis par Aïssa Mandi, auteur d'une tête rageuse au point de penalty après un corner bien botté par Boudebouz (61'), ont récidivé à quelques encablures du coup de sifflet final, en arrachant une nouvelle égalisation (3-3). Le 3e but des Verts a été inscrit sur penalty à la 85'. Yacine Brahimi l'avait obtenu et c'est le Napolitain Faouzi Ghoulam qui s'est chargé de le transformer en force. Un bon nul

en déplacement, vu la physionomie de la rencontre, et qui permet aux "Verts" de consolider leur première place en tête du Groupe (J) avec 10 points. L'Ethiopie est 2e avec 5 points, suivi des Seychelles avec 4 points et le Lesotho, dernier avec 3 points.

Les deux dernières journées de qualifications du groupe J se joueront en juin et septembre. Les Verts se rendront d'abord à Victoria pour affronter les Seychelles avant d'accueillir le Lesotho en clôture des éliminatoires.

Les premiers de chacun des 13 groupes seront qualifiés, ainsi que les deux meilleurs deuxièmes, et le Gabon en tant que pays organisateur.

DÉCLARATIONS ... DÉCLARATIONS ... DÉCLARATIONS ...

Sofiane Feghouli (milieu de terrain offensif, Algérie) :

"Nous sommes revenus de loin après avoir été menés au score à trois reprises, cela démontre la qualité du mental de notre groupe. Il s'agit d'un point précieux à prendre. Il faut féliciter tout le monde après les grands efforts fournis sur le terrain dans des conditions difficiles".



Saphir Taïder (milieu de terrain, Algérie) :

"Franchement, nous avons joué sur une pelouse qui sert à tout sauf à jouer au football. L'équipe adverse a été agressive. Le match d'aujourd'hui s'est joué sur la fraîcheur physique. En dépit du match nul qui met fin à notre série de trois victoires, je suis satisfait du résultat".



Aïssa Mandi (défenseur, Algérie) :

"Nous avons joué sur un terrain impraticable, ce qui explique à mon sens la prestation d'aujourd'hui. Nous avons trouvé de grandes difficultés pour développer notre jeu."

"Nous avons abordé cette rencontre pour gagner, mais au vu de la physionomie du match, ça reste un bon résultat. Sur un registre personnel, je suis bien évidemment fier et honoré d'avoir inscrit mon premier but en sélection".



Nabil Neghiz (sélectionneur-adjoint, Algérie) :

"L'équipe s'est bien comportée en dépit de l'état catastrophique de la pelouse. Revenir à chaque fois au score démontre l'excellent état d'esprit qui règne au sein du groupe. Pour moi, il s'agit d'un précieux point qui nous permet de conforter notre place en tête du classement. Nous allons tenter d'aller chercher le point qui manque pour notre qualification en juin prochain face aux Seychelles".



FICHE TECHNIQUE

Fiche technique du match Ethiopie - Algérie (3-3, mi-temps 1-1), disputé mardi à Addis Abeba pour le compte de la 4^e journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, (Groupe J).

Stade d'Addis-Abeba. Temps chaud. Affluence nombreuse. Terrain difficile.

Arbitrage de Davies Ogenche Omweno (Kenya), assisté de ses compatriotes Marwa Aden Range et Gilbert Cheruiyot.

Buts : - Kebede (29' et 48'), Dawt Fekadu (64') Ethiopie
- Slimani (43'), Mandi (61'), Ghoulam (SP 85') Algérie

Avertissements : - Slimani (41') Algérie

Les équipes :

Ethiopie : Gebreyohans Abel Mamo, Godo Shemeles Bekele, Mekonnen Alua Grima, Seyoum Ashalew Tamene, Tegegn Anteneh, Abdewahed Slutman Mohamed (Demissie Dawt Fekadu 46'), Mergiya Tadle Mengesha (Gebremartam Elyas 70'), Yeich Gathouch, Gobeze Behaido Assefah, Deng Ramkel Lok (Adem Abdulkerim Mohamed 82'), Gibetu Getaneh Kebede.

Entraîneur : Yohannes Sahle.

Algérie : Raïs Wahab MBolhi, Mehdi Zeffane, Faouzi Ghoulam, Carl Medjani, Aïssa Mandi, Walid Mesloub (Riyad Boudebouz 58'), Riyad Mahrez, Saphir Taïder, Sofiane Feghouli (Rachid Ghezzal 76'), Islam Slimani, Yacine Brahimi (Adèle Guedira 87').

Entraîneur : Christain Gourcuff.

Le point du groupe J après la 4^e journée Vendredi :

Lesotho - Seychelles	2 - 1
Ethiopie - Algérie	3 - 3

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Algérie	10	4	3	1	0	17	5	12
2. Ethiopie	5	4	1	2	1	7	12	- 5
3. Seychelles	4	4	1	1	2	4	7	- 3
4. Lesotho	3	4	1	0	3	4	8	- 4

Déjà joués :

Seychelles - Ethiopie	1 - 1
Lesotho - Algérie	1 - 3
Ethiopie - Lesotho	2 - 1
Algérie - Seychelles	4 - 0
Algérie - Ethiopie	7 - 1
Seychelles - Lesotho	2 - 0
Ethiopie - Algérie	3 - 3
Lesotho - Seychelles	2 - 1

Reste à jouer :

03/06: Lesotho - Ethiopie
03/06: Seychelles - Algérie
02/09: Ethiopie - Seychelles
02/09: Algérie - Lesotho

NDLR : le premier se qualifie directement pour la CAN-2017 au Gabon.

APS

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE TIPAZZA BARRA DE GOURAYA COMMUNE DE GOURAYA
AVIS AUX CITOYENS ENQUETE COMODO -INCOMODO
<p>Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gouraya informe les citoyens de la localité qu'une enquête Comodo -incomodo est ouverte au siège de l'APC sous un registre de doléance émis à cet effet, et ce relatif à une demande formulée par IMAMOUINE Soufiane en vue de procéder à l'exploitation d'un hangar à usage commercial (lavage de véhicules) sis à la localité du Stade en cas des contestations par le voisinage.</p> <p>Les journées de réception sont comme suit :</p> <p>* Dimanche à Jeudi : De 08 Heures à 12 Heures et de 13 Heures à 16 Heures 30 mn durant une période de 15 jours à partir de la date édictée ci-dessous</p>

RASHFORD INTERDIT DE VESTIAIRE DES PROS

Si Marcus Rashford a réussi ses débuts avec Manchester United en marquant trois buts en quatre matches, le jeune joueur n'a pas encore définitivement gagné sa place au sein de l'équipe première. Louis Van Gaal lui a même interdit l'accès au vestiaire des joueurs professionnels. En effet, le *Daily Mirror* révèle que l'anglais de 18 ans n'a pas le droit de se changer dans le vestiaire des pros à l'entraînement et doit se rendre dans celui des moins de 21 ans. Même traitement pour les repas où Rashford doit déjeuner avec les jeunes du club et non pas aux côtés des Wayne Rooney, Anthony Martial ou Juan Mata.



XABI ALONSO : «PEP GUARDIOLA EST EN AVANCE SUR SON TEMPS»

Selon Xabi Alonso, Pep Guardiola, son entraîneur, laissera une trace durable au Bayern Munich.

Xabi Alonso, milieu de terrain du Bayern Munich, regrette visiblement que son entraîneur, Pep Guardiola ait décidé de quitter le club à la fin de la saison. «Pep est

en avance sur son temps, estime Alonso. Il est très exigeant avec lui-même et avec ses joueurs, mais une fois que vous avez compris son style, cela devient la façon dont vous aimez jouer.»

Pour Xabi Alonso, aucun doute, Guardiola laissera une trace indélébile au Bayern.

«Durant le temps qu'il a passé ici, il a construit quelque chose, un style de jeu, remarque-t-il. Je pense que la plupart des joueurs a beaucoup appris et progressé. Je suis persuadé que ces fondamentaux seront très utiles dans le futur.»

Özil redoute l'ère Guardiola !

En bonne position pour la course au titre en début d'année, Arsenal a essayé plusieurs revers au cours des dernières semaines et le club londonien, qui compte un match de retard, se retrouve désormais décraché à onze longueurs de Leicester à sept journées du terme.

Les Gunners ont probablement laissé passer une belle occasion car le milieu offensif Mesut Özil (27 ans, 28 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) le sait : les prochaines saisons seront délicates en raison de l'arrivée de Pep Guardiola sur le banc de Manchester City.

«Partout où il est allé, il a connu le succès. Je me demande ce qu'il va faire avec Manchester City mais je pense qu'il va dominer le football en Angleterre. Les gens vont être surpris», a prévenu l'Allemand dans les colonnes du *Welt Am Sonntag*.

Cette crainte pour le futur explique peut-être pourquoi l'ancien chef d'orchestre du Werder Brême refuse encore d'enterrer les espoirs d'un sacre pour cette saison.

VARANE POUSSÉ VERS LA SORTIE ?

Les dirigeants du Real Madrid seraient à la recherche d'un défenseur de premier plan pour la saison prochaine. Une inquiétude pour Varane ? Les dirigeants du Real Madrid devraient réaliser un marché des transferts de très grande ampleur l'été prochain. La saison a été particulièrement décevante et de très gros changements sont attendus au sein du géant espagnol. Le budget sera conséquent. Mais ce qui est plus surprenant c'est que le Real Madrid se serait fixé pour priorité de recruter un défenseur central de premier plan alors qu'il ne semble pas être particulièrement dépourvu dans ce secteur de jeu. En cas de signature d'un nouveau défenseur, l'avenir de Varane pourra être remis en question.



Gündogan n'a pas encore signé

Courrit par Manchester City, Ilkay Gündogan n'a pas encore rejoint la formation anglaise. Alors qu'un accord semblait avoir été trouvé, le représentant du milieu de terrain du Borussia Dortmund a démenti cette information. «Ce n'est pas vrai, tout reste ouvert», a-t-il concedé auprès du quotidien *Bild*. Sous contrat jusqu'en juin 2017 avec les Borussen, l'international allemand intéresserait également la Juventus Turin.



Hamsik réalise la passe de cinq

Marek Hamsik, le milieu de terrain offensif de Naples, a été élu footballeur slovaque de l'année pour la cinquième fois. Et de cinq pour Marek Hamsik. Le milieu de terrain offensif de Naples a reçu le prix du footballeur slovaque de l'année pour la cinquième fois. L'information a été dévoilée par son club dans la journée de lundi. Capitaine de sa sélection, le joueur de 28 ans devance le défenseur de Liverpool, Martin Skrtel, et le milieu de terrain de l'AC Milan, Juraj Kucka. Depuis le début de la saison, Hamsik a disputé 38 rencontres toutes compétitions confondues. Il a inscrit 7 buts dont 5 en Serie A. Il a également délivré 7 passes décisives en 30 matches de championnat.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
 «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITÉ : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Mercredi 30 mars 2016 - 21 jounada al-thania 1437 - N° 1264 - Troisième année

ALGÉRIE-SYRIE

M. Bensalah s'entretient avec le chef de la diplomatie syrienne

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu hier à Alger le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Al-Moualem, avec lequel il a évoqué "la situation en Syrie à la lumière des derniers développements sur les plans militaire et politique", indique un communiqué du Conseil. À l'issue de la rencontre, M. Al-Moualem a déclaré que "l'armée syrienne contrôle la situation, en témoigne ses exploits sur le terrain", souhaitant que "cette situation soit reflétée sur le plan politique", souligne la même source.

Le chef de la diplomatie syrienne a réaffirmé à l'occasion que le gouvernement syrien "reste attaché à la solution politique, mais, a-t-il insisté, dans un cadre exclusivement inter-syrien loin de toute ingérence étrangère". De son côté, M. Bensalah a souhaité que "le peuple syrien réalise la réconciliation loin de l'effusion du sang en se référant à la réconciliation nationale, initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika depuis son élection en 1999 et qui a permis de rétablir la stabilité et la sécurité et de relancer le processus du développement".

Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales et les concertations régulières entre les deux pays. Ils ont souligné, ajoute la même source, "la nécessité de poursuivre la coordination des positions dans les fora parlementaires internationaux au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples". Le ministre syrien des Affaires étrangères a entamé lundi une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Ould Khelifa reçoit le ministre syrien des AE

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu hier au siège de l'APN le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Al-Moualem qui effectue une visite de travail à Alger à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. M. Al-Moualem avait été reçu auparavant par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, M. Al-Moualem avait indiqué qu'il allait évoquer avec les responsables algériens lors de son séjour plusieurs questions notamment la situation en Syrie outre l'examen des relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans divers domaines.

ALGÉRIE - SOUDAN

Le Conseil de la nation participe à la Conférence de la Ligue des sénats et des conseils consultatifs africains et arabes

Une délégation du Conseil de la nation participera fin mars courant à Khartoum (Soudan) aux travaux de la 9e Conférence de la Ligue des sénats, conseils consultatifs (choura) et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, a indiqué hier un communiqué du Conseil. "Une délégation du Conseil de la nation participe à la conférence de la Ligue des sénats, conseils consultatifs (choura) et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, organisé en collaboration avec le conseil des Etats du Soudan les 30 et 31 mars 2016 à Khartoum (République du Soudan)", précise la même source. La délégation parlementaire algérienne est présidée par Abdelkader Zoubiri, vice-président du Conseil de la nation. Outre "le renforcement de la coopération arabo-africaine, l'ordre du jour de la conférence porte sur des questions à caractère organisationnel dont la présentation du rapport annuel du secrétariat général de la Ligue, le plan d'action de la Ligue pour l'année 2016 et l'examen du budget et des règles financières de cette instance".

APS

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika reçoit le ministre français des Affaires étrangères

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Jean-Marc Ayrault. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.



ALGÉRIE - QATAR

Gaïd Salah prend part à la 5e édition de l'Exposition et Congrès international de défense navale à Doha

Le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, a pris part hier à la 5e édition de l'Exposition et Congrès international de défense navale à Doha (Qatar), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Au début de sa visite au Qatar, le général de corps d'Armée, Gaïd Salah, "a pris part, mardi à la cérémonie d'inauguration de la 5e édition de l'Exposition et Congrès international de défense navale à la capitale qatarie Doha", précise la même source.

Le chef d'état-major de l'ANP "a été reçu, en compagnie des ministres de la défense des pays participants, par le

Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, l'Emir du Qatar". À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le vice-ministre de la Défense nationale "a visité les stands de quelques pays participants à cette exposition, notamment ceux du Qatar, des Emirats Arabes Unis et de la République Populaire de Chine, où il s'est enquis des dernières évolutions technologiques que connaissent les domaines de sécurité et de défense navale", relève le communiqué. Le chef d'état-major de l'ANP, Gaïd Salah, "a été accueilli, à l'aéroport de Doha, par le général de corps d'Armée, Hamed Ben Ali Al-Attiya, Conseiller de l'Emir du Qatar aux Affaires de Défense", ajoute la même source.

L'Algérie reçoit l'invitation officielle pour la réunion des producteurs Opep-non Opep en avril à Doha

Le ministre de l'Energie Sabah Khebri a reçu hier à Alger, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Ibrahim Abdelaziz Assahlaoui qui lui a remis une invitation officielle pour participer à la réunion des pays producteurs de pétrole, membres et non membres de l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (Opep) à Doha.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie, l'ambassadeur a remis à M. Khebri l'invitation officielle qui lui a adressé le ministre qatari de l'Energie, président en exercice de l'Opep, Mohamed Ben Salah Al Sada, pour participer

à la réunion des pays de l'Opep et non Opep, prévue le 17 avril prochain à Doha.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales, qualifiées d'"excellentes", entre l'Algérie et le Qatar, a indiqué la même source.

ALGÉRIE - ÉGYPTE

M. Bedoui en visite officielle en Egypte

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui a entamé lundi une visite officielle en Egypte visant à renforcer et à promouvoir les relations de coopération entre les deux pays. M. Bedoui aura à cette occasion des entretiens avec les responsables égyptiens, portant notamment sur les moyens de renforcer et de promouvoir la la coopération bilatérale à la lumière des relations privilégiées unissant les deux pays frères et ce conformément à la volonté commune des dirigeants des deux Etats. Les deux parties oeuvrent également à hisser aux plus hauts niveaux la coopération et la coordination bilatérales de manière à servir les intérêts communs des deux pays et des deux peuples frères, préserver leur sécurité et renforcer les efforts visant le rétablissement de la stabilité dans la région. La visite sera également l'occasion pour les deux parties de définir les mécanismes de coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays à travers la mise en place d'un cadre juridique à même de garantir une coopération efficace dans le domaine sécuritaire pour faire face aux défis auxquels est confrontée la région dans un contexte marqué par la montée du crime transfrontalier. A son arrivée à l'aéroport du Caire, M. Bedoui a été accueilli par son homologue égyptien, le général Magdy Abdelghaffar ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Caire et délégué permanent auprès de la Ligue des Etats arabes, Nadir Larbaoui.

ALGÉRIE - BELGIQUE

Tous les vols d'Air Algérie à destination de Bruxelles déviés sur l'aéroport de Lille jusqu'à nouvel ordre

Tous les vols d'Air Algérie assurant la liaison Alger-Bruxelles-Alger sont déviés sur l'aéroport de Lille (France) jusqu'à nouvel ordre, a-t-on appris hier de la représentation de la compagnie nationale à Bruxelles.

"Nous avons décidé de rediriger tous les vols de la compagnie durant les prochains jours vers l'aéroport de Lille-Lesquin en attendant la reprise de l'activité à l'aéroport de Bruxelles", a déclaré à l'APS le représentant d'Air Algérie à Bruxelles, Amine Messraoua. Le P-DG de la société gestionnaire de l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem, Arnaud Feist, a affirmé hier aux médias belges qu'un retour à la normale dans l'activité de l'aéroport, fermé après les attentats du 22 mars, prendra des mois, misant sur une reprise partielle dès au-

jourd'hui. "Seule une reprise progressive de l'activité est envisageable car la structure provisoire ne pourra pas absorber tout le volume habituel, d'avant les attentats", a-t-il déclaré aux médias belges. "Même si les structures du bâtiment sont intactes, tout devra y être reconstruit. Cela prendra des mois...", a-t-il averti. "Nous sommes en contact permanent avec le gestionnaire de l'aéroport pour suivre l'évolution de la situation et prendre les mesures nécessaires en temps opportun", a indiqué M. Messraoua, écartant une éventuelle reprise de la ligne Alger-Bruxelles-Alger d'ici le début de la semaine prochaine. Selon M. Messraoua, toute reprise de l'activité à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem ne serait dans l'immediat que d'une façon temporaire et partielle, ce qui ne permettrait

pas à la compagnie nationale d'opérer dès la reprise. "La priorité pour le gestionnaire de l'aéroport de Bruxelles est de permettre aux compagnies qui opèrent le matin de reprendre leur activité car c'est à ce moment qu'on enregistre un grand rush", a-t-il expliqué. Toutefois, M. Messraoua a assuré que toutes les mesures ont été prises pour l'acheminement des voyageurs à destination et dans de bonnes conditions. La continuation depuis Lille vers Bruxelles, a-t-il poursuivi, se fera par voie terrestre grâce aux navettes mises en place par la compagnie. L'aéroport de Bruxelles qui a été secoué le 22 mars par un double attentat-suicide, organisait hier après-midi une simulation de grande envergure pour tester le dispositif temporaire d'enregistrement mis en place.